

China Analysis

Les Nouvelles de Chine

n° 17, janvier-février 2008

AVANT-PROPOS.....2

POLITIQUE INTÉRIEURE

1. Une relance de la libéralisation politique ?..... 3
2. Singapour, ou la gouvernance sans la démocratie ? 5
3. Un ministère de l'énergie rendra-t-il le secteur plus cohérent ? 7
4. La neige, un test pour la gestion de crise et l'équité sociale 10

ÉCONOMIE

5. Le contrôle des prix ou les désarrois de la politique économique chinoise 13
6. La réévaluation du yuan : toujours aussi lointaine ? 15
7. La presse économique s'attaque à une loi sur le travail « à la française » 17
8. La population doit évaluer les cadres en matière de protection de l'environnement 20
9. Ouvrir les chemins de fer au secteur privé pour financer leur construction 22

AFFAIRES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES

10. 2008 : une année compliquée pour la diplomatie chinoise 25
11. L'Union Européenne doit-elle être prise au sérieux ? 28
12. La prolifération nucléaire va dans le sens de l'histoire : une vision militaire 30
13. L'Afrique dans les filets de l'AFRICOM, nouveau commandement militaire américain..... 33

TAÏWAN

14. Les législatives, premier tour de la présidentielle ? 36
15. Le programme économique des candidats à la présidentielle 38

LA PRESSE DANS CE NUMÉRO 43



Bulletin électronique bimestriel d'**Asia Centre** sur la Chine, **China Analysis** est dirigé par François Godement et coédité par Mathieu Duchâtel et Michal Meidan. **China Analysis** commente l'actualité du monde chinois à partir de la presse écrite en mandarin. Ce bulletin est la seule publication en Europe à s'appuyer exclusivement sur des sources de langue chinoise pour présenter les points de vue de la République populaire de Chine, de Hong Kong et de Taïwan sur la politique intérieure et l'économie chinoise, les questions stratégiques en Asie, la vie politique taïwanaise et les affaires internationales.

Avant-propos

A la veille de la session plénière annuelle de l'Assemblée Nationale Populaire, les attentes s'intensifient à nouveau en Chine sur les réformes et les changements possibles dans les prochains mois, qui mèneront aux Jeux Olympiques de Pékin sous le regard international. Ce numéro de China Analysis témoigne de vifs débats sur les priorités et le programme des réformes. La presse internationale signale la parution à l'Ecole Centrale du Parti d'un long rapport promouvant la démocratie politique : nous analysons, de façon peut-être plus réaliste, comment l'Ecole voit le modèle singapourien, « démocratie » gouvernée par un seul parti mais soumise à la critique potentielle de concurrents – ou tout au moins, voudra-t-on ajouter, de ceux qui s'y risquent. Notre recension montre aussi la presse financière « libérale » déchaînée contre la rigidité de la loi sur l'emploi promulguée en janvier 2008 : en protégeant trop les travailleurs, elle créerait une situation « à la française » ! La politique de change, la politique étrangère, la privatisation des futures lignes de chemin de fer font l'objet de débats importants, qui vont très au-delà des interrogations politiques tactiques.

Et pourtant, ces débats posés apparaissent en décalage avec l'actualité la plus récente. Certes, le pouvoir de Hu Jintao semble plus solide que jamais, surtout si l'on admet qu'il a béni l'élévation probable de Xi Jinping à la vice-présidence de la Commission des Affaires Militaires. En va-t-il ainsi du Premier ministre Wen Jiabao, aux prises avec la tempête de neige qui a paralysé les transports lors de la grande migration du Nouvel An, et qui fait face à une explosion des prix à la consommation, notamment pour l'alimentation ? Ces derniers mois, le régime a multiplié les coups d'arrêt à l'opposition politique et sociale – avec notamment l'incarcération de Hu Jia, l'activiste du sida. Les résultats économiques de 2007 démontrent une situation inouïe – une croissance record, près de 500 milliards de devises ajoutées aux réserves, un nouveau bond en avant des exportations qui à elles seules représentent un quart de la croissance totale. Jamais dans l'histoire un pays n'a atteint un excédent commercial représentant 11 % de son PIB : c'est le cas de la Chine. En partie à cause de ce déséquilibre, la part de la consommation intérieure ne cesse de décroître.

En ce début d'année 2008, la récession américaine et la crise financière commencent à influencer la conjoncture chinoise : la croissance ralentit, ainsi que les exportations vers les Etats-Unis (mais non vers l'Europe, grâce à la sous-évaluation du yuan). Des tensions sociales se produisent, comme les manifestations paysannes pour la propriété de leurs terres : or c'est la pauvreté paysanne qui a alimenté le réservoir de main d'œuvre à bon marché de ces dernières décennies. On comprend l'attraction de dirigeants à la fois gestionnaires et autoritaires pour le modèle singapourien. Mais la Chine n'est pas une cité-État. Et Singapour a construit, à côté de son système politique, une redistribution sociale avec la privatisation des logements publics au profit de leurs occupants ; ses dirigeants déclarent aujourd'hui vouloir aider les foyers à faibles revenus. Pékin se trouve démunie face à la paupérisation de ses classes urbaines pauvres touchées par l'inflation et par le renchérissement du logement. Dans ce contexte, la réforme politique, dont l'annonce est utile à la bonne marche des Jeux Olympiques, est loin d'être une priorité pratique. L'Etat-parti ne fera certes pas à terme l'économie de réformes institutionnelles pour mieux contrôler ses propres agents. Mais les dossiers qui touchent directement la vie quotidienne des Chinois ont des chances de devenir de plus en plus urgents dans les mois à venir.

Les interrogations peuvent toucher aussi la diplomatie. Beaucoup à Pékin voient désormais la Chine comme une « quasi-superpuissance », plus forte que l'Europe, le Japon ou la Russie. Mais à ce triomphalisme, des analystes chinois opposent que l'environnement extérieur de la Chine se « complexifie ». La crise économique et financière en Occident, le caractère insoutenable des excédents chinois conduisent à des réflexions réalistes : y compris sur les relations avec l'Europe, dont la faiblesse collective est pourtant notée une fois de plus.

Mathieu Duchâtel et François Godement

POLITIQUE INTÉRIEURE

La composition future du gouvernement chinois sera connue à l'issue de la session de l'Assemblée populaire nationale qui s'ouvre le 5 mars 2008.

Cette année encore, les observateurs traquent les signes de changement. La consolidation du pouvoir du tandem Hu-Wen ouvrira-t-elle la voie aux réformes politiques et juridiques qu'on attribuait à ces « réformateurs » lors de leur arrivée au pouvoir ? Certains analystes estiment que l'appel de Hu Jintao à « libérer la pensée » annonce un nouveau climat politique, Pourtant, l'attention du pouvoir semble tournée vers la gouvernance et le contrôle : la capacité du pays à gérer des situations de crise, la recentralisation du pouvoir, les mesures pour engager les cadres locaux et la bureaucratie centrale sur la voie d'un ralentissement économique et d'une meilleure prise en compte de l'impératif environnemental.

Le regain rhétorique sur la poursuite de la « réforme » et de l'« ouverture » peut surprendre, car personne ne voit en quoi elles seraient menacées. C'est donc leur approfondissement qui pose problème, et sur lequel le Parti hésite... S'inspirant parfois du régime semi-autoritaire de Singapour, il recherche un modèle de gouvernance qui pérennise sa légitimité politique – sans pour autant introduire des élections généralisées et multipartites. Un durcissement du gouvernement concernant l'expression publique à quelques mois des Jeux Olympiques – dont témoignent l'intimidation de journalistes, l'arrestation d'activistes sociaux comme Hu Jia, porte-parole de la lutte contre le Sida, coexiste avec des expressions plus libérales : ainsi, un hebdomadaire de masse appelle à la suppression de la rééducation par le travail », dont le caractère administratif contredit le principe judiciaire.

1. Une relance de la libéralisation politique ?

Synthèse commentée de Michal Meidan d'après :

– Shen Liang, « Des intellectuels chinois appellent à revoir la constitutionnalité de la “rééducation par le travail” », *Nanfang zhoumo*, 6 décembre 2008.

– Lin Chufang, « Les décideurs chinois mettent l'accent sur la “libéralisation de la pensée” », *Nanfang zhoumo*, 10 janvier 2008.

La prochaine session de l'Assemblée populaire nationale (APN) sera-t-elle l'occasion d'une nouvelle série de réformes politiques et juridiques en Chine ? En se fiant aux déclarations récentes du Hu Jintao et de certains dirigeants locaux ainsi qu'aux appels d'intellectuels chinois à la fermeture des camps de rééducation par le travail, la presse libérale annonce à nouveau un approfondissement de la réforme juridique et même du système politique.

S'attachant d'abord aux vœux émis par le Président chinois pour 2008 – année du 30^e anniversaire du lancement de la réforme et de l'ouverture –, *Nanfang zhoumo* lit entre les lignes de ce discours. En effet, les tendances politiques, explique Lin Chufang, peuvent être discernées aussi bien par ce qui est dit ou commémoré que par ce qui ne l'est pas. Le discours de Hu Jintao est donc révélateur : en citant Deng Xiaoping à propos des deux aspects déterminants du lancement des réformes et de l'ouverture il y a trois décennies, à savoir, « *le désordre politique et économique* » de la décennie de la Révolution culturelle et le retard technologique que la Chine avait pris par rapport au reste du monde¹, il annonce « *un changement du climat politique* ».

1. La version anglaise du discours de Hu Jintao ne comprend pas cette partie, « President Hu Jintao Delivers New Year Message », *Xinhua*, 31 décembre 2007.

http://www.chinadaily.com.cn/china/2007-12/31/content_6361877.htm. En chinois :

Si en 2006 l'affirmation de la poursuite des réformes et de l'ouverture se faisait essentiellement en réaction aux appels des conservateurs (« la nouvelle gauche ») au sein de la direction politique pour ralentir la réforme, à présent le nouvel élan donné à la réforme et à la « *libération de la pensée*² » inaugure, toujours d'après Lin, une nouvelle période de réforme politique. De plus, citer les propos tenus par Deng Xiaoping au 3^e plénum du 11^e Comité central en 1978 pour critiquer la Révolution culturelle et encourager la « *libération de la pensée* » est, pour Lin, révélateur de l'impasse dans laquelle se trouvent les réformes et de la nécessité de les revigorer. Pour l'auteur, donc, les débats au sommet de l'appareil politique se seraient soldés par une victoire des néolibéraux. Hu Jintao confirme dans ce discours ses propos du 17^e congrès du Parti et consolide la poursuite de la réforme tout en se positionnant clairement comme l'héritier de Deng Xiaoping³.

Or, l'appel à « *libérer la pensée* » a été repris en dehors de Pékin. Wang Yang, secrétaire du Parti au Guangdong, a également encouragé la poursuite de la « *libération de la pensée* », et bien que celle-ci requière « *du courage et de l'intelligence* », une nouvelle vague était nécessaire pour donner au développement un nouvel élan, afin que les provinces du sud de la Chine puissent se comparer à Singapour et à la Corée. En effet,

« Continuer à poursuivre la grande tâche de la réforme et du développement », 1^{er} janvier 2008.

http://news.xinhuanet.com/politics/2008-01/01/content_7347157.htm.

2. En juillet, après le discours de Hu Jintao à l'École centrale du Parti, le terme « *libérer la pensée* » dans le contexte des débats idéologiques a été analysé par l'éditorialiste de la revue pékinoise libérale *Caijing* : Hu Shuli, « Comprendre la "libération de la pensée" », *Caijing*, 7 juillet 2007, disponible sur : <http://www.caijing.com.cn/home/todayspec/2007-07-07/24084.shtml>.

3. À propos du débat au sommet de l'appareil politique voir Joseph Fewsmith, « The 17th Party Congress:

Informal Politics and Formal Institutions », *China Leadership Monitor*, n° 23, disponible sur : <http://media.hoover.org/documents/CLM23JF.pdf>.

la « *libération de la pensée* » n'est qu'une composante du « *développement scientifique* » a-t-il affirmé. À Shanghai et Shenzhen, les secrétaires du Parti – nouvellement nommés – ont émis des appels semblables.

Dans le domaine juridique, *Nanfang zhoumo* voit également des avancées importantes, qui pourraient se manifester pleinement au moment de la session de l'APN.

La lettre rédigée par 69 juristes et économistes chinois renommés, dont notamment Mao Yushi, économiste et juriste rattaché à la prestigieuse Académie des sciences sociales, He Weifang, professeur de droit à l'université de Pékin, et Li Fangping, juriste défenseur des droits de l'homme, et destinée au comité permanent de l'APN, demande une révision de la légalité du système de la « *rééducation par le travail* » (劳教制度, *laojiaozhidu*). Les signataires estiment que le *laojiao* est « *inconstitutionnel* » et prive les accusés de tout « *recours légal, d'un procès public et du droit de faire appel* ». De même, disent-ils, ce système va « *à l'encontre des tendances du temps présent et constitue un sérieux obstacle à l'amélioration du système juridique* ». Les intellectuels appellent donc le comité permanent de l'APN à exercer son pouvoir législatif et à revoir cette régulation administrative.

Autrefois outil du pouvoir politique pour réformer les « *contre-révolutionnaires* », (moins rude toutefois que les « *centres de réforme par le travail* » : les *laogao*), le *laojiao* est devenu au fil des années une usine-prison. Dès les années 1980, le *laojiao* est une forme de punition administrative pour la « *réforme et la réhabilitation* » de délinquants, de petits voleurs, de prostituées, de drogués ou de simples « *réfractaires à l'ordre social*⁴ » qui ne rentrent pas dans le cadre de la loi pénale. Paradoxalement, ce ne sont plus les

4. Fu Hualing, « Re-education through Labour in Historical Perspective », *China Quarterly*, n° 184, 2005, p. 811-830.

contestataires du régime qui y sont enfermés mais les jeunes ouvriers ou migrants réduits à la criminalité.

Ce système relève toutefois de l'arbitraire des comités locaux de *laojiao*, en dehors de toute procédure judiciaire, et peut aboutir à la « violation des libertés de l'individu » pour une période allant de un à trois ans. Selon les auteurs de la lettre, le *laojiao* est illégal au regard du Code de procédure criminelle chinois et de la Constitution chinoise⁵, ainsi qu'au regard des accords internationaux signés par la Chine. De plus, l'existence du *laojiao* risque d'affaiblir le système pénal du pays. En proposant pour lutter contre les infractions un outil administratif qui ne rentre pas dans le cadre de la procédure criminelle chinoise, bien que la Chine affiche un taux très bas de criminalité, elle empêche le développement de son système juridique.

La nécessité d'abolir ce système fait l'unanimité et rejoint les appels émis à l'occasion de la séance de l'APN en 2007 pour « trouver un substitut au système de rééducation par le travail », cités dans le *China Daily*. Il y a un an déjà, des experts juridiques se disaient certains que Pékin était prêt à remplacer le *laojiao* par quelque chose de « moins dur », comme des « écoles spéciales pour primo-délinquants⁶ ». Toutefois, le substitut du *laojiao* fait l'objet de débats : faut-il introduire de nouvelles régulations administratives ou faut-il inclure les infractions dans les procédures pénales? Les divergences de vue à ce sujet augurent peut-être mal

5. L'article 37 de la Constitution chinoise stipule que : « La liberté individuelle des citoyens de la République populaire de Chine est inviolable. Aucun citoyen ne peut être arrêté sans l'accord ou la décision d'un parquet populaire ou sans décision d'un tribunal populaire, et cette arrestation doit être opérée par les services de la sécurité publique. Sont interdits toute incarcération illégale ou tout autre moyen illégal de priver les citoyens de leur liberté individuelle ou de la limiter, ainsi que toute fouille illégale de ceux-ci. »

6. Pascale Nivelles, « La Chine veut réformer ses camps de rééducation », *Libération*, 2 mars 2007.

de la réforme de la « rééducation par le travail ».

Se pose donc la question de savoir si le 5 mars débouchera véritablement sur un « changement de climat politique » ou si, cette année aussi, on assiste à un simple effet d'annonce.

2. Singapour, ou la gouvernance sans la démocratie

Synthèse commentée de Mathieu Duchâtel, d'après :

- Groupe d'étude de l'école du Parti en visite à Singapour, « Le système des partis politiques à Singapour », *Xuexi shibao (Study Times)*, n° 420, 14 janvier 2008.
- Groupe d'étude de l'école du Parti en visite à Singapour, « Les mécanismes de lutte contre la corruption de Singapour », *Xuexi shibao (Study Times)*, n° 422, 28 janvier 2008.

Dans l'imaginaire des dirigeants chinois, Singapour évoque un monde idyllique. La cité-État est opulente. Elle invente sans cesse de nouvelles stratégies pour relancer sa croissance économique, un cas rare parmi les pays développés. L'ordre social y règne. Le Parti de l'action populaire (People's Action Party), qui gouverne Singapour depuis son indépendance, en 1965, a un bel avenir devant lui : aucune menace crédible ne semble à même de fragiliser son monopole du pouvoir. Feignant souvent de penser que sa *sinitude* fait de la Chine un pays irréductible à toute comparaison avec d'autres États, le Parti communiste préfère regarder du côté du monde chinois en affichant un mépris ostensible pour les déficiences et l'immobilisme de la démocratie à Taïwan et un intérêt certain pour la gouvernance à la manière singapourienne.

Le groupe d'étude de l'École centrale du Parti⁷ envoyé à Singapour, qui relate dans

7. L'École centrale du Parti, qui fut dirigée par Hu Jintao de 1993 à 2002, forme les cadres du Parti en milieu de carrière pour les préparer à de nou-

l'hebdomadaire de cette école les acquis de son séjour, éprouve envers la cité-État une admiration sans bornes. Il ressort de ses réflexions deux recommandations latentes pour la réforme politique en Chine : les procédures électorales sans démocratie peuvent accroître la stabilité politique, si le système des partis s'y prête. Et la lutte anticorruption peut être efficace sans les garde-fous que sont en Occident la sanction des urnes et la liberté de la presse.

Selon l'école du Parti, les Singapouriens ont bien compris que la démocratie multipartite à l'occidentale, autorisant les alternances, était un facteur d'instabilité et donc incompatible avec les « *caractéristiques nationales* » (国情, *guoqing*). La cité-État a donc créé un système où « *un parti exerce le pouvoir sur le long terme, de nombreux partis coexistent* » (一党长期执政, 多党并存, *yidang changqi zhizheng, duodang bingcun*). Il lui permet d'éviter – contrairement aux pays occidentaux – que des « *extrémistes du développement des dépenses sociales ou des opportunistes accèdent au pouvoir* ». En apparence, la Chine, où coexistent autour du Parti communiste chinois (PCC) huit petits partis démocratiques⁸, applique ce système. Les organisations satellites du PCC occupent en théorie une place cruciale car elles justifient l'autodéfinition par la Chine de son régime comme un « *système de démocratie concentrée* » (民主集中制, *minzhu jizhongzhi*). En réalité, elles servent plutôt d'écran et apportent extrêmement peu tant à l'image du PCC qu'à la formulation de ses politiques publiques. De ce point de vue, le système

veaux avancements. Elle accueille chaque année près de 1 600 étudiants. Son influence sur le pouvoir reste sujet à débat. D'une part, elle a façonné des concepts clefs, comme celui d'émergence pacifique. De l'autre, les prises de position parfois libérales et provocatrices dont le *Xuexi chibao* se fait parfois l'écho ne sauraient fournir un indicateur fiable des évolutions idéologiques du parti.

8. Michal Meidan, « Petits partis démocratiques : l'éternel retour », *China Analysis*, n° 11-12, décembre 2006-janvier 2007.

des partis à Singapour est plus sophistiqué et fonctionne mieux⁹.

D'abord, parce que des élections régulières viennent « *réassurer* » (确认, *queren*) le Parti de l'action populaire de son pouvoir et accroissent ainsi sa légitimité. Certes, le rapport de l'école du Parti ne prend pas la peine de relever les méthodes employées par le gouvernement singapourien pour se maintenir au pouvoir, qui font du régime de la cité-État un cas d'école de « *démocratie non libérale* » (« *illiberal democracy* »)¹⁰. Il constate bien que le Parti de l'action populaire « *fait un usage important des ressources de l'État pour consolider son pouvoir* », mais l'essentiel n'est pas là. Pour la délégation chinoise, l'important est le processus de réassurance, qui « *rationnalise la légitimité* » (合法合理性, *hefahelixing*) du Parti de l'action populaire.

L'école du Parti voit dans le système des partis de Singapour un modèle acceptable de séparation des pouvoirs limitée, dans lequel les petits partis exercent une fonction de contrepoids au parti dominant sans le mettre en danger. Les petits partis singapouriens permettent de « *satisfaire le désir de la population d'exercer un certain contrôle sur l'exercice du pouvoir par le parti majoritaire, en créant un canal pour que la population exprime ses insatisfactions envers le parti majoritaire et, ainsi, en diminuant sa colère envers ce parti* ». En fin de compte, ce système a pour effet de restreindre les actions du Parti de l'action populaire et de l'obliger à la prudence et au respect des intérêts populaires. En retour, la pérennité de son pouvoir est consolidée. Cette argumentation tend à faire penser que la délégation chinoise penche pour voir dans la démocratie procédurale plus qu'une garantie pour la légitimité du parti dominant. Elle permet la stabilité sur le long terme des rapports de pouvoir au sein du système politique et

9. Le droit singapourien autorise la création de partis politiques, 21 formations sont enregistrées.

10. Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracies », *Foreign Affairs*, novembre-décembre 1997.

exerce une pression supplémentaire sur le parti majoritaire pour qu'il n'oublie jamais de se mettre au service de la prospérité de la nation.

Dès lors, le PCC possède plus d'options pour la réforme qu'il ne le croit ; l'alternative ne saurait se réduire au choix de la démocratie à l'occidentale ou à l'implantation incrémentale, au sein du parti, de procédures plus démocratiques. Le groupe d'étude de l'école du Parti note qu'il faut se débarrasser de notions théoriques erronées : la procédure électorale n'implique pas la démocratie ; le multipartisme, ce n'est pas forcément l'alternance. Selon lui, la Chine a déjà en partie mis en œuvre un système où « un parti exerce le monopole du pouvoir sur le long terme, de nombreux partis coexistent ». Mais celui-ci doit être consolidé, pour créer, comme à Singapour, un véritable « gouvernement par les élites » (精英治国制度, *jingying zhiguo zhidu*) qui rappelle *La République* de Platon.

Une autre spécificité du système politique de Singapour qui plaît à l'école du Parti est qu'il a résolu le problème de la corruption des officiels sans avoir recours ni à la démocratie (le risque de perdre le pouvoir pour un parti corrompu), ni au contrôle par une presse à l'affût de tout scandale de corruption. En cela, l'exemple de Singapour permet de contrer l'argument, souvent mis en avant à Taïwan, que la démocratie et la liberté de la presse sont les meilleurs chiens de garde contre la corruption. L'idée est que sans réforme politique de fond, et au moyen d'une simple réforme administrative, le Parti communiste pourrait améliorer sa lutte contre la corruption endémique en Chine en s'appuyant sur l'expérience de Singapour.

Car Singapour montre à la Chine que la lutte contre la corruption peut être conduite avec succès par un État fort. Pour le groupe d'étude de l'école du Parti, le système singapourien comporte trois caractéristiques applicables en Chine. En premier lieu, un Bureau d'investigation de la corruption (贪污调查局, *tanwu diaocha-*

ju) aux pouvoirs étendus. Directement responsable devant le Premier ministre, il peut utiliser légalement tout l'arsenal des mesures de surveillance et d'enquête comme les filatures, les écoutes téléphoniques, les photographies secrètes ou le placement d'agents aux côtés du suspect. Son pouvoir n'est « rééquilibré » que parce que ses investigations sont surveillées par le ministère de l'Intérieur et qu'il ne dispose pas du droit de mise en accusation, aux mains des cours de justice. En second lieu, un système de fonctionnaires intègres qui repose sur les hauts salaires accordés aux fonctionnaires, non parce que ces rétributions confortables « favorisent l'intégrité » (养廉, *yanglian*), mais plutôt parce qu'elles donnent les moyens à l'État de « sélectionner des personnes de valeur » (抢贤, *qiangxian*). Enfin, Singapour mise sur une éducation de la population et des fonctionnaires, fondée sur une communication publique performante, aux risques judiciaires de la corruption. Appliquées en Chine, ces méthodes lui permettraient des succès sans rupture brutale, comme une « fine pluie qui humidifie sans bruit » (细雨润无声, *xiyu run wusheng*).

3. Un ministère de l'énergie rendra-t-il le secteur plus cohérent ?

Synthèse commentée de Michal Meidan, d'après :

– Zhao Jianfei, « La création du "ministère de l'Énergie" est presque certaine », *Caijing*, n° 198, 27 novembre 2007.

– « En mars, la Chine créera un ministère de l'Énergie, la Sepa sera élevée au rang de ministère », *Chongqing shangbao*, 6 janvier 2008.

– « Une analyse de la création d'un ministère de l'Énergie », *Zhongguo jingji shibao*, 1^{er} février 2008.

– « La liste noire des pollueurs », *Zhongguo qingnian bao*, 10 janvier 2008.

Il ne fait plus de doute à Pékin que la gestion du secteur énergétique du pays nécessite un recours à de nouveaux outils.

Pour ce faire, l'Assemblée populaire nationale (APN) devrait ratifier, le 5 mars 2008, une série d'initiatives destinées à améliorer la gestion des ressources naturelles du pays.

D'abord, une proposition de « loi sur l'énergie » est en cours d'élaboration. Si elle est ratifiée lors de la session de mars de l'APN, cette loi fournira non seulement un corpus légal complet pour le secteur énergétique, mais aussi la base pour la création d'un ministère de l'Énergie chargé de fixer les prix, de la stratégie pour la gestion de la consommation, du transport, ainsi que de l'introduction des technologies et de l'exploitation des ressources naturelles du pays. L'APN pourrait également, au cours de cette session, ratifier une nouvelle taxe sur l'environnement et renforcer la lutte pour la protection de l'environnement en élevant l'Agence nationale pour la protection de l'environnement (Sepa) au rang de ministère.

Ces mesures sont-elles la réponse aux problèmes énergétiques et environnementaux de la Chine ? Les analystes cités s'accordent à dire que la réponse aux questions chinoises réside dans une meilleure gestion du secteur énergétique, et que des institutions suffisamment puissantes pourraient palier les nombreuses carences du système actuel.

Un ministère de l'Énergie, expliquent les chercheurs de l'université du pétrole cités dans *Zhongguo jingji shibao*, permettrait au pays de mieux répondre aux défis de sa « sécurité énergétique » : une structure centrale unique chargée de la formulation d'une diplomatie pétrolière et de l'insertion de la Chine dans les marchés internationaux pourrait enfin assurer les objectifs les plus stratégiques, que la structure actuelle ne parvient pas à réaliser. L'échec actuel du pays à créer une réserve pétrolière stratégique en est un exemple. Le ministre de l'Énergie représentera la Chine dans les forums internationaux et montrera qu'il y a « une personne, avec un message cohérent des objectifs de la Chine ». Zhang Guobao, qui était censé

remplir ces fonctions dans son poste précédent, était chargé en même temps de « revigorer le Nord-Est » ainsi que de certains aspects de la politique des transports. Il ne faut donc pas s'étonner, remarquent les auteurs, si les compagnies pétrolières chinoises se livrent à une concurrence féroce à l'étranger et que ce faisant, en dépit de la volonté de maximiser leurs bénéfices, elles ne font que baisser leurs prix. De même, face à la nationalisation croissante des ressources énergétiques par les pays producteurs, un ministère de l'Énergie serait enfin en mesure d'appuyer de façon efficace et opportune les intérêts de ses compagnies¹¹.

Il pourrait également remédier aux incohérences du développement du secteur énergétique à l'intérieur des frontières de la Chine, avec une vision globale des besoins en termes de financement et de technologies et une stratégie de développement cohérente qui permette de dépasser la fragmentation sectorielle actuelle. L'exemple du charbon illustre cette situation : la régulation se fait par la National Development and Reform Commission (NDRC, Commission nationale pour le développement et la réforme) la gestion opérationnelle par les entreprises, mais la gestion de la ressource et de son exploitation relève du ministère des Ressources naturelles¹²... De même, la conservation

11. Ce discours pourrait étonner parce qu'on a tendance à voir la Chine comme un pays qui a une diplomatie pétrolière cohérente, les compagnies pétrolières chinoises comme l'extension du gouvernement, et à considérer que les objectifs de la diplomatie chinoise sont d'appuyer des compagnies chinoises dans la conquête des marchés à l'étranger. Voir Hongyi Harry Lai, « China's Oil Diplomacy: is it a Global Security Threat ? », *Third World Quarterly*, Vol. 28, n° 3, 2007, p. 519-537 ; David Zweig, Bi Jianhai, « China's Global Hunt for Energy », *Foreign Affairs*, septembre-octobre 2005 ; et Michal Meidan (ed.), *Shaping China's Energy Security: The Inside Perspective*, Asia Centre, Paris, à paraître.

12. Willy Lam note toutefois que le nouveau ministère de l'Environnement et de la Construction devrait inclure le ministère des Ressources naturelles ; voir Willy Lam, « Beijing Unveils Plan

énergétique et l'introduction des énergies renouvelables – deux objectifs affichés par le gouvernement – dépassent l'organisation sectorielle actuelle ; elles nécessitent une vue d'ensemble et, surtout, une institution suffisamment forte pour exercer son autorité sur tous les différents acteurs.

La recréation du ministère de l'Énergie est donc louée par les analystes. L'octroi d'un statut de ministère à l'agence chargée de la protection environnementale devrait également lui donner l'autorité qu'il lui manquait jusqu'à présent. Mais est-ce suffisant ? Alors que *Zhongguo jingji shibao* énumère les conditions pour le fonctionnement efficace du ministère, la revue *Caijing* rapporte des informations relatives à la proposition de loi prévoyant la création de ce ministère et démontre que, paradoxalement, la réalité reste assez loin du portrait esquissé par *Zhongguo jingji shibao*.

En effet, il faudrait créer, aux côtés du ministère, une instance de régulation indépendante, veiller à la définition et au partage des fonctions entre le ministère et le régulateur, et ôter tout pouvoir de décision aux autres ministères ou agences bureaucratiques actuellement décisionnaires dans le secteur énergétique, ou, tout au moins, les soumettre à l'autorité du ministère de l'Énergie. Celui-ci devrait s'occuper de la planification stratégique et avoir une vision macroéconomique des besoins du pays : le développement des ressources énergétiques, l'introduction de technologies, la gestion de l'industrie, sans toutefois y intervenir de façon quotidienne et opérationnelle. Le régulateur devrait quant à lui s'occuper de la gestion du marché et veiller à la mise en application des stratégies énoncées par le ministère. La proposition de loi est actuellement soumise à l'avis de tous les acteurs concernés ; d'après *Caijing*, le débat tourne autour de la nature et des fonctions du régulateur. Sera-t-il indépendant ? Xiao

Guoxing, qui a participé à la rédaction de la proposition de loi, estime qu'un régulateur indépendant, dans la situation actuelle du marché et de l'équilibre des intérêts bureaucratiques, serait difficile à faire accepter, et qu'il devrait donc être subordonné à la tutelle du ministère. Néanmoins, la proposition de loi définit clairement les différentes responsabilités du ministère et du régulateur ainsi que la position de ce dernier, *sous la tutelle* du ministère mais avec une certaine indépendance d'action.

Est-ce une garantie d'autonomie ? Le représentant d'une entreprise pétrolière d'État, interviewé, semble penser que non. Cela ne fera qu'introduire « *une nouvelle belle-mère* » et compliquera les procédures d'approbation qui sont déjà lentes et inefficaces. Mais la vraie question est celle du pouvoir réel du ministère : selon la proposition, il sera chargé de la formulation de politiques et de l'élaboration de stratégies, mais l'approbation pour l'exploitation de ressources naturelles continuera à passer par le ministère des Ressources naturelles. De même, la NDRC cédera-t-elle ses pouvoirs sur la fixation des prix ?

Notons également que les rôles des instances régulatrices actuelles, à savoir le bureau de l'énergie de la NDRC et le groupe dirigeant pour l'énergie, dans cette nouvelle configuration ne sont pas évoqués par les auteurs.

Ainsi, la négociation se poursuit entre les treize ministères qui détiennent un pouvoir décisionnel dans le secteur énergétique. La ratification de la loi sur l'énergie, avec tout ce qu'elle implique – nouveaux ministères puissants et nouveaux outils fiscaux –, sera une manifestation de la capacité du groupe dirigeant actuel à reprendre les rênes du secteur énergétique. Mais il faudra attendre le 5 mars pour voir si les dirigeants chinois réussissent à faire passer cette réforme ou si une nouvelle couche bureaucratique viendra s'ajouter à la configuration aussi complexe qu'inefficace qui existe actuellement sous la toute puis-

for Super Ministries », *China Brief*, vol. 8, n° 1, 4 janvier 2008.

sante Commission nationale pour le développement et la réforme.

4. La neige, un test pour la gestion de crise et l'équité sociale

Synthèse commentée de Michal Meidan, d'après :

– Zhao Hequan, « La tempête de neige amplifie les insuffisances de la "loi sur les réactions aux situations d'urgences" », *Caijing*, 30 janvier 2008.

– Shu Shengxiang, « La Chine devrait développer le rôle des associations civiles dans la lutte contre les tempêtes de neige et autres désastres », *Yanzhao dushibao*, sur www.sina.com, 4 février 2008.

Les intempéries se sont abattues sur la Chine au moment où des centaines de milliers de Chinois s'apprêtaient à retourner dans leurs foyers pour fêter le Nouvel An du 7 février. Les appels des autorités aux personnes bloquées dans les gares et les aéroports à ne pas rentrer chez elles pour le Nouvel An ont provoqué une vague de mécontentement. Toutefois, les dirigeants chinois se sont mobilisés et se sont rendus dans les gares, où des milliers de personnes attendaient, et dans les régions atteintes par les tempêtes. Wen Jiabao a même présenté ses excuses à une foule¹³ de voyageurs bloqués dans une gare routière dans la province du Hunan.

Les tempêtes ont touché 70 millions de personnes, ont provoqué 24 morts et paralysé le réseau de distribution électrique, ce qui a entraîné des pertes estimées à 20 milliards de yuans¹⁴, mais n'aurait, à

13. Ceci rappelle un autre cas où un dirigeant s'est excusé auprès des foules : il s'agit de l'ancien patron de Wen, Zhao Ziyang, sur la place Tian'anmen avant la déclaration publique de la loi martiale et la purge. Wen l'avait accompagné sur la place Tian'anmen. Voir « Megaphone Apology », *The Economist*, 7 février 2008.

14. Ces chiffres paraissent sous-estimés. L'AFP estime les pertes à 7,5 milliards de dollars. Voir Joëlle Garrus, « Les tempêtes en Chine auront un impact économique, mais sans doute limité », AFP, 4 février 2008.

terme, qu'un impact économique limité. Néanmoins, la presse chinoise revient sur ces tempêtes pour mettre en exergue les faiblesses de la mise en application de la nouvelle loi sur la réaction aux situations d'urgence, d'une part (*Caijing*), et du rôle des associations civiles dans les activités de secours d'autre part (*Yanzhao dushibao*).

En novembre 2007, la « loi sur les réactions aux situations d'urgences » a été promulguée en Chine¹⁵, les tempêtes de janvier 2008 ont donc constitué une mise à l'épreuve de cette nouvelle loi. Mais d'après *Caijing* le manque de coordination et la lenteur des réponses ont été la manifestation des failles de sa mise en application. La loi prévoit en effet des mécanismes d'avertissement en fonction de la gravité de la crise – premier niveau, état d'alerte rouge, deuxième niveau, état d'alerte orange, troisième niveau jaune et quatrième niveau bleu. Chaque état d'alerte, selon la catégorie de la situation (calamité naturelle, accident ou événement grave, problème de santé publique), s'accompagne de mesures d'urgence, parmi lesquelles l'annonce de l'état d'alerte, la convocation de troupes militaires et de personnel de secours, ainsi que le rassemblement d'équipement et de provisions pour pouvoir secourir les personnes touchées ou leur fournir un abri.

Caijing note que l'état d'alerte n'a pas été déclaré par les provinces, même après l'annonce par le service météorologique d'un événement de premier niveau (état d'alerte rouge). Ce n'est qu'après les annonces passées à la télévision centrale, et suite aux ordres donnés par les échelons administratifs supérieurs, que les autorités locales ont commencé les activités de secours. Ne connaissant visiblement pas les clauses de la loi sur les réactions aux situations d'urgence, elles ont attendu des consignes administratives avant de mettre en œuvre les secours. Or les règlements administratifs ne sont pas aussi détaillés

15. Sur les débats avant sa promulgation voir Valérie Demeure-Vallée, « Les médias veulent la liberté d'information sur les situations de crise », *China Analysis*, n° 6-7, juillet-août 2006.

que la loi, et surtout ne responsabilisent pas les cadres comme le fait celle-ci.

Deux failles principales sont donc manifestes : la coordination interministérielle « *qui démontre la nécessité d'une réforme profonde* » (sans toutefois entrer dans les détails de cette réforme), et l'incapacité des autorités à déclarer l'état d'alerte à temps. Ces failles ont ensuite conduit à une réaction en chaîne qui a transformé cette catastrophe naturelle en problème social et économique. *Caijing* préconise donc la mise sur pied d'un système d'alerte plus performant et efficace, sans pour autant aller plus loin que cette simple déclaration.

Le deuxième article, celui de l'éditorialiste de *Yanzhao dushibao*, repris sur plusieurs sites internet chinois, commence par l'éloge du gouvernement qui a tout fait, selon lui, pour remédier rapidement et de façon efficace à la situation. Il loue la mobilisation des officiels, la tenue de réunions administratives et de groupes de travail pour faire face à la situation d'urgence, et passe sous silence l'existence même de la loi sur les réactions aux situations d'urgences. Son introduction sert toutefois sa méthode rhétorique, car s'il ne trouve aucun défaut dans l'action gouvernementale, il déplore l'inexistence d'associations civiles pour la compléter.

Toutefois, ce n'est pas tant le manque d'associations civiles – ni d'ailleurs de bénévoles ou philanthropes chinois – qu'il trouve « *regrettable* » que l'inexistence d'un cadre légal et politique pour encourager le développement de telles associations.

« *Étant donné les capacités de secours limitées du gouvernement, certaines personnes touchées n'ont pas été aidées à temps. De plus, la tradition bureaucratique et le formalisme du système chinois* » ont fait qu'en dépit de l'existence de services de secours locaux, dans certaines provinces ils étaient inefficaces et mal organisés. Le rôle des associations civiles est donc complémentaire de l'action gouver-

nementale, car celles-ci n'ont pas besoin d'avoir une vision d'ensemble de la situation et peuvent agir là où le système formel ne le peut pas, et sur des détails que le système n'est pas en mesure de prendre en compte. De même, n'ayant pas de couleur politique ou de but lucratif, elles sont plus à même de gagner la confiance de la population sur le plan local.

Le système chinois « *repose sur un gouvernement fort et une société faible qui attend les ordres de l'instance supérieure pour agir. Nous manquons de coordination horizontale, d'où l'importance des associations civiles qui permettent de pallier les lacunes du système et de fournir un réseau d'aide plus large.* »

En dépit de la symbolique que certains n'ont pas manqué de voir dans les excuses publiques de Wen Jiabao après une catastrophe naturelle d'ampleur importante¹⁶, le pouvoir politique ne fait pas l'objet de critiques virulentes¹⁷, mais ces intempéries ont attiré l'attention sur les deux grands chantiers que sont les systèmes juridique et social du pays.

16. La tradition politique chinoise veut que les changements de dynastie soient précédés par une catastrophe naturelle. Cette tradition se perpétue, dans l'histoire politique moderne, avec la mort de Mao peu après le terrible tremblement de terre de Tangshan en 1976.

17. « Frozen Weather », *The Economist*, 7 février 2008.

ÉCONOMIE

En ce début d'année 2008, l'économie chinoise enregistre une fois de plus des résultats extraordinaires. Plus de 11% de croissance en 2007, une hausse des exportations qui fait de la Chine le second exportateur mondial – derrière l'Allemagne mais avant les Etats-Unis – un nouveau record pour l'investissement étranger en Chine (à plus de 83 milliards de dollars). Pourtant, l'assombrissement du climat financier international et le ralentissement américain coïncident avec de nombreuses interrogations chinoises sur le contrôle et la réglementation de l'économie nationale.

L'accélération constante – depuis le printemps 2007 – de l'inflation des prix de première nécessité a conduit le gouvernement à prendre de strictes mesures d'encadrement. Leur détail montre pourtant combien elles diffèrent du contrôle des prix de naguère, avec le souci de respecter le droit commercial et de trancher au cas par cas selon les produits.

La vague de froid de janvier 2008, l'approche des jeux olympiques, le ralentissement de la demande internationale rendent sensible la conjoncture sociale chinoise.

Est-il étonnant, dans ce contexte, que des analystes chinois travaillant pour des banques étrangères en Chine, mais s'exprimant dans la presse nationale, jugent très éloignée une réévaluation importante du yuan ? Ils mettent l'accent sur des faiblesses sous-jacentes de l'économie chinoise. L'absence de dividendes pour l'actionnariat des entreprises d'Etat augmente artificiellement l'épargne, qu'un système bancaire sommaire ne sait pas allouer vers la consommation. Les plans volontaires des autorités pour développer certains secteurs – énergie, transports. Enfin, le réservoir de main d'œuvre rurale pèse sur la rémunération du travail.

L'énormité des besoins de financement pour la construction de lignes de chemin de fer entraîne une réflexion sur leur privatisation, pour attirer les investisseurs : cette réflexion libérale s'accompagne de la nécessité de transférer aux pouvoirs publics la charge des subventions sociales nécessaires pour rendre supportable un prix de marché des transports.

La presse financière chinoise s'avère très critique de la nouvelle loi sur l'emploi promulguée en janvier 2008 : le spectre d'une rigidité de la main d'œuvre « à la française » est même évoqué ouvertement ! Elle défend la mobilité du travail et donc des contrats, défend Huawei, la célèbre entreprise de télécommunications qui a dû pourtant reculer quand elle a voulu licencier – et réembaucher dans des conditions plus souples – 7500 de ses employés.

Contradictoirement, notre sélection met en valeur la popularité des objectifs en matière d'environnement. Une proposition se fait jour de permettre l'évaluation individuelle des cadres locaux par la population en fonction de leur performance en ce qui concerne le respect de l'environnement. Cette étonnante proposition de participation populaire illustre bien les hésitations qui existent dans les politiques publiques : libéraliser, réglementer, protéger, laissez-faire, favoriser la croissance ou mettre en valeur d'autres critères sont autant de recettes qui coexistent dans l'approche chinoise de l'économie. ,

Les autorités sont conscientes du risque social que représente une inflation trop forte : les protestations de Tian'anmen en 1989 n'ont pas été oubliées. C'est là tout le problème : un resserrement monétaire ou une réévaluation du yuan – mesures a priori les plus évidentes face à des tensions inflationnistes trop importantes – risqueraient d'abord de toucher les plus défavorisés. Et ainsi de générer des vagues de mécontentement.

Le gouvernement a donc opté mi-janvier pour un contrôle des prix. Mesure provisoire et qui risque à moyen terme de se révéler inefficace. L'horizon des Jeux olympiques de l'été prochain renforce l'impératif de stabilité. Si un répit a été accordé aux dirigeants, au printemps 2008, leurs capacités en matière de politique économique vont être soumises à rude épreuve.

5. Le contrôle des prix ou les désarrois de la politique économique chinoise

Synthèse commentée de Thibaud Voïta, d'après :

– Article non attribué : « La NDRC décide d'intervenir sur les prix » suivi de « Un responsable de la NDRC répond à nos questions sur les mesures d'interventions sur les prix », *Diyi caijing-China Business News*, 16 janv. 2008.

– Article non attribué, « La NDRC prend des mesures d'intervention sur les prix », *21 Shiji Jingji baodao*, 17 janv. 2008.

– Xu Xiaonian, « Le gouvernement ne doit pas exercer de contrôle sur les prix, mais gérer les anticipations de l'inflation » ; suivi de Lu Lei, « Le choix d'une politique contracyclique », *Caijing*, 21 janv. 2008.

Les tendances inflationnistes observées pendant l'été 2007¹⁸ ne se sont pas calmées à la fin de l'année, loin de là. Au mois de novembre dernier, les prix à la consommation avaient augmenté de 6,9 %. Parmi eux, les prix de l'alimentation avaient augmenté de 18,2 %, ceux de l'immobilier de 6 %. Les prix des huiles d'alimentation avaient subi une hausse de 35 %, ceux de la viande de 38,8 % (56 % pour le porc); ceux des légumes frais de 28,6 %.

La situation était telle que les autorités ont décidé de prendre des mesures drastiques : le 15 janvier, la National Development and Reform Commission (NDRC, la Commission nationale pour la réforme et le développement, qui gère l'application des plans quinquennaux) publiait une circulaire annonçant des mesures d'intervention sur les prix. La plupart des titres de presse, même les plus critiques, en ont fait un compte-rendu fidèle. Si ces mesures sont impopulaires, seul *Caijing* a adopté un avis critique sur la question.

De manière générale le *21 Jingji baodao* et le *Diyi caijing* insistent sur le caractère « rationnel » (合理性, *helixing*, terme ré-

18. Thibaud Voïta, « La réévaluation du yuan, dernier espoir pour éviter la crise ? », *China Analysis* n° 15, septembre-octobre 2007.

current dans ces articles) de l'intervention. En outre, on peut sentir dans ces journaux un réel souci de replacer les mesures dans un contexte juridique¹⁹.

Il existe deux procédures : les déclarations (申报, *shenbao*) et les ajustements (调价, *tiaojia*). Les premières doivent permettre de s'assurer que le prix fixé est juste, les secondes doivent permettre de « rationaliser » ces variations. Les déclarations, administrativement gérées par le niveau provincial, concernent principalement les entreprises de production, tandis que les allocations, gérées au niveau du district et du bourg, sont destinées aux revendeurs.

Pour les déclarations, tout changement de prix doit être au préalable déclaré aux autorités compétentes dans un délai de dix jours ouvrables. Si celles-ci estiment que le changement n'est pas « rationnel », alors elles doivent renvoyer un rapport dans les sept jours ouvrables suivant la demande. Le silence de l'administration signifie que le changement est accepté.

Pour les ajustements, les revendeurs doivent indiquer toute augmentation de prix de 4 % dans les 24 heures, celles de 6 % dans les dix jours et celles de 10% ou plus dans les trente jours. Les autorités disposent alors de trois jours ouvrables pour exiger soit une annulation de l'augmentation du prix, soit une augmentation moins conséquente. L'entreprise peut faire appel. Enfin, les contrevenants s'exposent à des sanctions.

Comment justifier ces mesures ? *Diyi caijing* publie un entretien avec un responsable de la NDRC dont l'identité n'est pas dévoilée. Il apporte trois justifications à ces mesures : premièrement il s'agit de lutter contre l'inflation ; deuxièmement,

19. Ces articles se contentent de répéter les positions du gouvernement ; ce qui peut surprendre de la part de journaux réputés « critiques » tels que *Diyi caijing* et le *21 Shiji jingji baodao*. Le ton est le même dans le reste de la presse, qui se contente de reprendre les dépêches de la NDRC (cf. notamment sina.com.cn : « La NDRC prend des mesures de contrôle sur les prix des produits à base d'huile et de céréales », 16 janv. 2008).

d'empêcher les pratiques de certains spéculateurs qui profiteraient de la situation inflationniste pour augmenter encore plus leurs prix (point qui revient à plusieurs reprises). Enfin, en troisième raison vient naturellement le maintien de la « paix sociale » ou « stabilité sociale » (社会的安定, *shehui anding*; et 社会稳定, *shihui wending*).

En outre, il insiste une nouvelle fois sur le caractère rationnel et conforme à la loi de ces mesures²⁰. Ces interventions sont provisoires, précise-t-il, et ne constituent en aucun cas une perte d'autonomie pour les entreprises. Il s'agit simplement d'un gel des prix. Enfin, ces interventions sont assorties de compensations.

À l'extrême opposé, Xu Xiaonian²¹ condamne ces interventions et propose sans grande surprise des mesures de rigueur monétaire. Pour lui, l'inflation est un problème monétaire qui doit donc être traité par des solutions monétaires. Contrairement à la NDRC, Xu ne s'embarrasse pas de considérations sociales. Certes, reconnaît-il, les comportements des entreprises spéculatrices sont à blâmer, mais rien dans la loi ne permet de les condamner. Il compare ainsi deux types de spéculation : celle sur les denrées alimentaires et celle sur les titres boursiers. Reste qu'il est illusoire de chercher à contrôler de tels comportements. Au contraire, les mécanismes de contrôle sont des incitations au développement d'un marché noir et peuvent mener à des situations de pénurie.

En situation d'apparition de tensions entre salaires et prix, il est nécessaire d'opérer un resserrement monétaire fort qui doit constituer un signal clair envoyé au mar-

20. Article 30 de la loi relative à la stabilité des prix, qui autorise les gouvernements de tous les niveaux à intervenir en cas d'augmentation trop importante des prix ; article 32, selon lequel les interventions doivent cesser lorsque les prix sont stabilisés.

21. Xu Xiaonian est professeur à la China Europa International Business School (CEIBS) et habitué des colonnes de *Caijing*. C'est un monétariste admirateur de Milton Friedman.

ché. La clé de la politique économique n'est donc pas la lutte contre l'inflation réelle, mais bien la gestion des anticipations d'inflation. Il pousse son raisonnement jusqu'au bout, allant jusqu'à rapprocher taoïsme et monétarisme. Il faut, défend-il, « gouverner sans agir » (无为而治). Les prix élevés entraînent une redistribution des ressources entre les entreprises et la population, la recherche de biens de substitution, une utilisation plus efficiente de l'énergie, la réduction de la dépendance vis-à-vis du pétrole et des céréales. En fin de compte, la situation actuelle serait donc très positive.

Pour terminer, le papier de Lu Lei offre un point de vue plus nuancé. Il condamne les contrôles de la NDRC, qui constituent une atteinte au « droit naturel de l'économie de marché » (市场经济中的天赋权利, *shichang jingjizhong de tianfu quanli*).

Reste qu'il était nécessaire d'agir, mais comment ? Pour lui, il ne fallait pas agir sur les prix, mais bien sur les salaires. Au troisième semestre 2007, par rapport à l'année précédente, les salaires avaient augmenté dans les villes de 18,8 %, contre 14,8 % dans les campagnes. En même temps, les profits des entreprises ont grimpé en moyenne de 30 %, voire de 100 % dans certains secteurs.

L'idéal serait, d'après lui, de créer des aides à la consommation de viande, mais de tels crédits sont impossibles à mettre en œuvre. Il faudrait donc augmenter les salaires, afin de compenser l'augmentation des prix. En 2007, les revenus financiers de l'ensemble du pays se sont élevés à 6 000 milliards de yuans. En en redistribuant 200 à 300 milliards (soit à peu près l'équivalent des revenus de la taxe d'impression du marché boursier) aux plus bas salaires sous forme de subventions, il serait possible d'éviter le contrôle des prix et de soutenir les couches les plus défavorisées.

Quelles conclusions tirer de ces débats ? D'abord, les propositions de *Caijing* semblent au premier abord irréalisables dans le contexte de politique économique actuelle – voire non souhaitables. En outre,

la condamnation répétée des entreprises spéculatrices responsables de la hausse de prix semble relever de la recherche du bouc émissaire. Cependant, les déclarations des responsables de la NDRC insistent sur le fait que ces mesures ne constituent pas un retour à l'économie planifiée²². L'accent est mis sur la loi, sur le caractère provisoire de ces mesures et sur l'autonomie conservée des entreprises. En outre, ces mesures semblent avoir été prises en dernier recours, ce qui n'était pas forcément le cas en 2004 lors des contrôles sur les secteurs en surchauffe²³. Est-ce à dire que la NDRC est en train d'acquiescer à une conscience de marché ? Tirer une telle conclusion serait prématuré. Pour l'heure, la NDRC reste subordonnée au Parti et à ses objectifs, elle assume ainsi son rôle de commission de la planification.

6. La réévaluation du yuan : toujours aussi lointaine ?

Synthèse commentée de Pierre Nordmann, d'après :

– Wang Tao (économiste à la Bank of America), « Comment le yuan doit-il s'apprécier ? », *Caijing*, 30 novembre 2007.

– Wang Qing (économiste à la banque d'investissement Morgan Stanley), « Le yuan ne sera pas réévalué cette année », *Caijing*, 24 décembre 2007.

Depuis 2004, la Chine fait face à plusieurs problèmes macroéconomiques majeurs : un excédent commercial non viable sur le long terme, une liquidité jugée excessive, et de fortes pressions inflationnistes.

Les autorités chinoises ont utilisé simultanément différents types de mesures pour remédier à ces difficultés.

Dans les secteurs où le surinvestissement risquait de mener à des capacités excédentaires, comme l'acier ou l'immobilier, le

gouvernement a choisi d'intervenir directement : des mesures de contrôle par secteur ont été introduites.

Les autorités ont également limité l'accès au crédit en augmentant les taux d'intérêt et les taux de réserve légale des banques. Et la Chine a réformé son taux de change en juillet 2005, mettant ainsi fin à dix ans d'arrimage de fait de la monnaie chinoise, le yuan, au dollar.

Dans ce nouveau régime de taux de change, le yuan est autorisé à fluctuer par rapport aux monnaies étrangères en fonction du marché des changes, mais les variations quotidiennes par rapport au dollar ne peuvent excéder 0,3 % par jour. Cette bande de fluctuation du yuan par rapport au dollar a ensuite été élargie à 0,5 % en mai 2007.

Le gouvernement chinois exige que la Banque centrale garantisse une certaine stabilité du yuan. Tout en laissant le yuan s'apprécier sur le long terme, elle intervient donc sur le marché des changes pour empêcher une appréciation trop rapide de sa monnaie. Les gigantesques réserves de change de la Chine sont la conséquence de ces interventions. Wang Tao, économiste en chef de la Bank of America-Grande Chine, se demande dans quelle mesure il est possible d'utiliser le levier du taux de change pour résoudre les problèmes macroéconomiques auxquels la Chine fait face.

En premier lieu, elle rappelle que, du côté de la Chine, le seul taux de change du yuan contre le dollar n'a que peu de sens. Une réflexion sur la politique monétaire à mener doit se fonder sur la moyenne des taux de change du yuan avec les monnaies étrangères pondérés par les montants des échanges entre la Chine et ses partenaires. Cette moyenne est appelée *taux de change efficace*. Or, depuis 2005, le yuan s'est apprécié de 10 % par rapport au dollar, mais son taux de change réel ne s'est apprécié que de 3 %.

Cette faible hausse du taux de change efficace est parfois désignée comme responsable des problèmes macroéconomiques.

22. Cai, Jane « Price controls 'not a return to planned economy' », *South China Morning Post*, 26 janv. 2008.

23. Nous remercions Pierre Nordmann de nous avoir permis de relever ce fait.

ques de la Chine : le taux de change ne refléterait plus les fondamentaux de l'économie chinoise et créerait des déséquilibres. La logique voudrait donc que le taux de change soit le levier à actionner pour résoudre les problèmes de l'économie chinoise. Mais Wang Tao n'est pas de cet avis : cette logique n'est pas adaptée à la situation de la Chine. En effet, le point de vue selon lequel le yuan ne s'est pas apprécié suffisamment ces dernières années se fonde sur les travaux de deux économistes, Balassa et Samuelson, dans les années 1960²⁴. Or, selon Wang Tao, les modèles développés par Balassa et Samuelson ne sont valables qu'à long terme et ne peuvent donner d'indications sur les évolutions de taux de change sur plusieurs années. De plus, ces modèles s'appuient sur des situations de plein emploi, alors que la Chine connaît un grand surplus de main d'œuvre dans les campagnes (大量剩余劳动力, *daliang shengyu laodongli*)²⁵.

Alternativement, les économistes interprètent parfois l'excédent commercial comme le signe de la faiblesse de la monnaie chinoise. Mais, là encore, Wang Tao n'est pas d'accord : la faiblesse du yuan a un rôle dans la formation du surplus commercial, mais elle ne constitue pas l'explication principale. L'économiste rappelle que, lorsque son budget est à l'équilibre, la balance courante d'un pays est égale à la différence entre l'épargne et l'investissement. Or, en Chine, l'épargne inclut des sommes qui, dans d'autres pays, seraient transférées vers l'investissement ou la consommation.

C'est le cas des profits des entreprises d'État : depuis 1994, celles-ci ne paient pas de dividendes à l'actionnaire étati-

que²⁶. Ces profits ne peuvent donc pas être alloués aux dépenses publiques et sont épargnés par des entreprises d'État excessivement riches. Mais le secteur financier n'est pas encore assez développé, et ne permet pas non plus de diriger cette épargne vers les individus via les prêts à la consommation. Cette épargne excessive se reflète dans l'excédent commercial.

Wang Tao évoque un deuxième facteur indépendant du taux de change pour expliquer l'excédent de la balance commerciale chinoise : la politique d'expansion industrielle du gouvernement. L'État chinois a subventionné les dépenses industrielles associées à l'énergie, aux ressources naturelles, à la pollution et aux terrains pour stimuler l'investissement industriel. La faiblesse de ces coûts est un des facteurs qui ont incité certaines entreprises étrangères à délocaliser leurs usines en Chine, contribuant ainsi à l'excédent commercial. Puisque le taux de change n'est qu'en partie responsable des problèmes de la Chine, quels outils restent à disposition des décideurs pour faire face aux difficultés macroéconomiques ?

Certains économistes ont proposé d'encourager les investissements à l'étranger²⁷. Wang Tao est cependant sceptique. À court terme, la libéralisation des investissements à l'étranger ne sera probablement pas efficace : d'une part, les investisseurs anticipent une hausse du yuan, d'autre part, depuis 2006, les performances des places boursières sont bien plus élevées en Chine qu'à l'étranger²⁸. À long terme, Wang Tao voit surtout les risques que présente la liberté de mouvement des capitaux pour la stabi-

24. Selon les modèles de Balassa et Samuelson, les gains de productivité se traduisent par des augmentations de taux de change réel (inflation et/ou augmentation de taux de change nominal), par le biais de la concurrence sur le marché du travail.

25. Cette situation est appelée *disguised unemployment* (« chômage déguisé »), par les économistes anglophones.

26. Une nouvelle politique de versement des dividendes des entreprises d'État à l'actionnaire étatique est cependant en préparation depuis 2007.

27. Cf. Pierre Nordmann, « Les IDE en Chine, une nouvelle approche des autorités centrales ? », *China Analysis*, n° 16, novembre-décembre 2007.

28. Les articles de Wang Tao et de Wang Qing ont été rédigés avant la baisse brutale de janvier 2008.

lité de la croissance économique d'un pays en développement comme la Chine.

En définitive, et malgré les limites de l'outil, l'appréciation du yuan reste la meilleure solution à court terme. Elle doit permettre de réduire l'excédent commercial et de diminuer les liquidités et contrôler l'inflation. Mais Wang Tao se garde bien de proposer une politique à plus long terme qu'à l'horizon d'un an. En 2008, Wang Tao propose de laisser le taux de change efficace s'apprécier de 10 % – à comparer aux 3 % d'appréciation de ce même taux depuis juillet 2005 – et d'augmenter à nouveau la bande de fluctuation quotidienne du yuan vis-à-vis du dollar.

Wang Qing, économiste en chef de Morgan Stanley-Grande Chine, se propose d'anticiper l'évolution du yuan en 2008 et arrive à des estimations similaires : le taux de change efficace du yuan devrait s'apprécier de 7,5 % en 2008. Selon Wang Qing, le taux de change du yuan dépend de deux types de facteurs : l'offre et la demande sur le marché des changes, et les intentions des décideurs. Du côté du marché, la demande de yuan est encore très élevée. Et même si les États-Unis entrent en récession en 2008 et provoquent un ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, Wang Qing estime que l'excédent commercial annuel ne faiblira pas. Du côté du monde des affaires, une incertitude existe : les autorités chinoises vont-elles abandonner la politique d'appréciation graduelle du yuan (渐进式升值战略, *jianjinshi shengzhi zhanlüe*) et opter pour une réévaluation ?

Selon Wang Qing, la réponse à cette question dépend de deux facteurs. Premièrement, si l'inflation se maintient à un taux élevé pendant plusieurs mois, le yuan sera sans doute réévalué. Mais le scénario est peu probable : selon les prévisions de Morgan Stanley, la récession américaine entraînera un ralentissement en douceur de la croissance économique chinoise en 2008, et les pressions inflationnistes faibliront. Deuxièmement, le

yuan sera réévalué si la Chine peut en retirer des bénéfices sur la scène internationale. Mais ici aussi, de sérieux doutes existent : pourquoi la Chine négocierait-elle avec une administration américaine sur le départ ?

En conclusion, une réévaluation du yuan apparaît peu probable en 2008. Cependant, dans le cadre de ces anticipations, Wang Qing note que les conditions d'une réévaluation seront peut-être réunies en 2009. Morgan Stanley prévoit en effet une sortie de récession des États-Unis en 2009, et avec elle le retour des pressions inflationnistes. De plus, une nouvelle administration américaine sera alors en place.

7. La presse économique s'attaque à une loi sur le travail « à la française »

Synthèse commentée de Camille Bondois, d'après :

- Xiao Hua, « Dong Baohua : l'affaire Huawei est le premier cas du double échec de la loi », *Nanfang zhoumo*, 22 Novembre 2007.
- « L'affaire des démissions de Huawei : Chronologie des événements » ; *Nanfang zhoumo*, 12 janvier 2008.
- Wang Dongjing, « Augmentation des salaires dans les entreprises : l'État doit baisser – modérément – les taxes », 21 *Shiji jingji baodao*, 16 janvier 2008.

Abus des entreprises, salaires qui stagnent, mécontentement des travailleurs, d'une part, et stimulation nécessaire de la consommation intérieure, d'autre part, entourent la réforme du travail. Une première réponse apportée par le gouvernement est la mise en place de la loi sur les contrats de travail, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. La deuxième réponse est celle, plus hypothétique et lointaine, de la hausse des salaires. Entre proposition d'avenir et désenchantement, la réforme du travail n'en est qu'à ses balbutiements.

Le *Nanfang zhoumo*, à travers une interview de Dong Baohua²⁹ revient sur la capacité de la nouvelle loi sur les contrats de travail à répondre aux besoins sociaux réels, alors que *21 shiji jingji baodao* étudie une possible hausse des salaires des employés des entreprises privées dans cette même perspective, avec un article de Wang Dongjing, directeur du département économie de l'école du Parti. Les deux experts se rejoignent sur l'idée que la réforme de l'emploi doit prendre en compte avant tout la base des travailleurs (les ouvriers, les *mingong*) et se construire à partir de là. Même si, selon Dong Baohua, cela ne signifie pas qu'il faille « *sur-protéger* » l'employé : cela reviendrait à couper la main pour guérir le pied !

L'enjeu de la réforme de l'emploi est de taille. Il s'agit d'abord d'apaiser un contexte social très perturbé en contrôlant les conditions d'embauche des employés : Les protestations des ouvriers et des mineurs se sont intensifiées ces dernières années, mettant le pouvoir central dans l'embarras³⁰. Parallèlement, les scandales de 2007³¹ ont constitué, pour la popula-

tion chinoise, une prise de conscience sans précédent des travers de la croissance chinoise, comme l'évoque Dong Baohua.

De même, en automne dernier, l'affaire Huawei a pour certains prouvé davantage l'utilité de la nouvelle loi sur les contrats. En septembre 2007, Huawei demande à 7 000 employés ayant huit ans d'ancienneté de démissionner et de postuler à nouveau en se mettant en concurrence. Même si, sous la pression des médias et de la Fédération nationale des unions de travailleurs (ACFTU), Huawei a suspendu son plan d'action, cela n'a pas apaisé les débats.

La question des salaires constitue également un enjeu majeur de la réforme de l'emploi puisque la croissance spectaculaire du PIB et des profits des entreprises chinoises ne s'est pas accompagnée d'une hausse des salaires. Or, si l'État souhaite stimuler la consommation intérieure pour réguler la surproduction industrielle, cela suppose d'augmenter les salaires en commençant par les plus bas d'entre eux, comme le souligne Wang Dongjing.

Revenant sur l'affaire Huawei, Dong Baohua, y voit la manifestation du double échec de la loi sur les contrats puisque celle-ci n'est, selon lui, adaptée ni aux entreprises ni aux employés. Étant donné la rigidité que la nouvelle loi apportera au marché de l'emploi, Dong Baohua salue les entreprises, telles Huawei, qui cherchent des solutions – légales – pour s'adapter à la situation et continuer à se développer malgré cela. En effet, Dong Baohua affirme qu'avec cette loi la Chine deviendra le pays où il sera le plus difficile de licencier. Contrairement aux États-Unis ou au Royaume-Uni, désormais, il faudra respecter rigoureusement les trois critères suivants : la période de préavis, la raison du licenciement, la compensation financière. Cela rendra la procédure de licen-

29. Dong Baohua est un éminent professeur à l'Institut de sciences politiques et de droit de l'East China University. Il a étudié l'économie et avait collaboré à l'élaboration de la loi du travail en 1994. Ces dernières années, il a participé activement au débat entourant l'élaboration de la loi sur les contrats de travail et s'est fait connaître par ses avis très controversés et ses positions défavorables envers la loi. On lui a collé l'étiquette de « porte-parole des entreprises ». Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a sept ans, ayant ouvert un centre de protection des droits de travailleurs *mingong*, il avait été très critiqué et portait alors l'étiquette de « représentant des travailleurs ».

30. *The Economist* montre, par exemple, que le nombre de plaintes liées au travail et gérées par les comités d'arbitrage n'a fait qu'augmenter depuis 1994, passant de quelques milliers à plus de 300 000 contestations enregistrées par le Bureau national des statistiques, concernant un nombre également croissant d'employés (jusqu'à 800 000 en 2004). « The party Throws a Sop to the Workers », *The Economist*, 6 décembre 2007.

31. Comme par exemple, le scandale de la briqueterie du Shanxi, où ont été découverts, en juin

2007, des centaines d'employés traités en esclaves.

ciement coûteuse, longue et compliquée pour les entreprises chinoises.

Concernant les fins et renouvellement de contrat, la loi fixe un certain nombre de cas pour lesquels les entreprises seront contraintes d'attribuer des contrats à durée indéterminée (CDI) à leurs employés : pour ceux qui auront cumulé deux contrats à durée déterminée (CDD), et pour les salariés ayant dix ans d'ancienneté. Malgré la flexibilité relative de certaines clauses, l'universitaire craint que cette loi ne sclérose définitivement le marché de l'emploi. L'instauration du CDI réduira le réservoir de main d'œuvre chinoise à un bassin d'eau morte, au lieu d'assurer une fluidité nécessaire à la vitalité économique du pays. Cela ressusciterait le temps du « bol de riz en fer »

Dong Baohua évoque trois problèmes ayant biaisé la rédaction de la loi. Tout d'abord, il critique le postulat de base de celle-ci, selon lequel la Chine doit « *construire un environnement de travail stable et harmonieux* ». Selon lui, harmonie n'équivaut pas à stabilité, et trop de stabilité peut mener à une impasse. Par ailleurs, selon lui, le contexte social et la prise de conscience populaire ont faussé les réflexions. Beaucoup de législateurs ont une vision sociale que Dong Baohua considère trop simpliste selon laquelle depuis le début la croissance chinoise le pays a cherché à renforcer ses entreprises au détriment des travailleurs ; désormais il faudrait donc soutenir les travailleurs et mieux contrôler les entreprises. Enfin, Dong Baohua regrette un manque de concertation générale lors de l'élaboration de la loi, incluant les entreprises dont l'espace de parole a été limité. En conséquence, la loi a été conduite par la volonté de bâtir une société plus harmonieuse et de protéger les plus faibles, et ne tend finalement qu'à l'unique protection des salariés au lieu d'instaurer une relation gagnant-gagnant entre entreprises et employés.

Cependant, à vouloir trop protéger, la loi échoue à combattre les vrais problèmes,

notamment ceux des ouvriers et des sans-travail ou en situation précaire. D'après Dong Baohua, pour une croissance saine et équilibrée, il faudrait maintenir des critères d'embauche souples, assurer une large couverture sociale notamment pour les ouvriers, et, enfin, faire appliquer la loi pour empêcher des relations « *non standards* » avec les travailleurs. Malheureusement les législateurs ont créé à la place un système rigide, à sens unique, quand la souplesse seule peut maintenir la vigueur économique.

Concrètement, Dong Baohua envisage l'avenir de l'application de la loi de manière assez pessimiste. Tout d'abord, l'entreprise aura moins de marge de manœuvre dans sa gestion des ressources humaines. Elle en sera d'autant plus prudente dans sa politique d'embauche. Les employés, eux, seront rejetés plus facilement, à moins qu'ils ne prouvent une valeur ajoutée irremplaçable, or la large majorité des ouvriers et employés de base est, dans la réalité, facilement remplaçable. Finalement, ce que Dong Baohua craint par-dessus tout c'est que la Chine ne suive le chemin de la France, pays de l'immobilisme, du chômage à 9 % et de l'impôt où il est impossible de toucher aux acquis sociaux sans être confronté à des grèves.

Ainsi, pour l'un de ses plus virulents détracteurs, la nouvelle loi chinoise sur les contrats de travail risque de porter un coup bas à la vitalité économique du pays. Sous prétexte de vouloir protéger les travailleurs, elle ne fera qu'affaiblir les entreprises, affaiblir la société et finalement affaiblir les travailleurs.

De manière plus optimiste, mais également plus politiquement correcte, Wang Dongjing, dans un article du 21 *shiji jingji baodao*, propose une méthodologie applicable pour mettre en place la hausse des salaires afin de stimuler la consommation intérieure. Wang Dongjing rappelle que la question de la hausse des salaires, bien que très populaire, est complexe car l'harmonie sociale est en jeu et que l'État

peut difficilement agir sur les salaires des entreprises. Par ailleurs, les ouvriers et paysans doivent être les premiers à en bénéficier. Pour hausser les salaires, Wang Dongjing propose de réduire les taxes des entreprises. Mais comment garantir qu'une baisse des taxes se transformera en réelle hausse des salaires ?

Pour répondre à cette problématique, Wang Dongjing propose d'augmenter d'abord les salaires les plus bas, car cela créera inévitablement un effet de levier, obligeant les entreprises à réévaluer vers le haut les salaires de l'ensemble de ses employés, dans une dynamique naturelle de rééquilibrage. La hausse de 30 % des revenus de l'État l'an dernier devrait garantir la possibilité de réduire les charges des entreprises. C'est, selon l'analyste, l'unique solution par laquelle l'augmentation des salaires est envisageable et ne constituera pas un frein pour l'entreprise. Mais cela sous-tend également la détermination légale d'un salaire minimum pour les employés de base³².

Réagissant à des sujets différents, les deux experts reconnaissent la nécessité d'améliorer les conditions des travailleurs en bas de l'échelle et de partir de la base pour assainir et rééquilibrer le marché de l'emploi. La clé des réformes tiendra dans la capacité de l'État à prendre en compte cette dimension tout en conservant son pragmatisme économique. L'État saura-t-il relever le défi et apaiser les tensions sociales, tout en garantissant souplesse et croissance économique ?

8. La population doit évaluer les cadres en matière de protection de l'environnement

Synthèse commentée de Thibaud Voïta, d'après :

– Xiao Hong³³, « Créer les bases de l'intéressement à la protection de l'environnement pour les gouvernements locaux », *Zhongguo guoqing guoli*, novembre 2007.

Si le pouvoir central chinois a conscience des problèmes de pollution générés par la croissance, la plupart des gouvernements locaux restent timides dans la protection de l'environnement. Leur application des directives du centre manque d'entrain (执行不力, *zhixingbuli*). Pis, les politiques d'hypercroissance (过高经济增长速度, *guogaojingji zengzhangsudu*) poursuivies par les gouvernements locaux ne font qu'augmenter la vitesse de dégradation de l'environnement³⁴. Au-delà des questions environnementales, l'article analysé ici se penche sur les fonctions du gouvernement central, ses relations politiques avec les localités et la place que le peuple peut avoir à jouer dans cette architecture.

Xiao Hong voit une différence fondamentale entre le centre et les localités. D'une part, le gouvernement est mandaté (委托, *weituo*) par le peuple : il doit assurer le bien-être de la société grâce au développement économique et à la protection de l'environnement. D'autre part, les gouvernements locaux se voient confier des responsabilités de représentation (代理, *daili*). Ils se voient proposer des contrats incitatifs (激励合同, *jilihetong*) de deux types

33. Professeur à l'Institut d'économie de l'université de Fudan, Shanghai.

34. Sur les relations économiques entre gouvernement central et pouvoirs locaux, on pourra se référer à Huang Yasheng, « The Strategic Investment Behaviour of Chinese Local Governments During the Reform Era », *China Economic Review*, Volume 6, n° 2, 1995, p. 169-186. Analyse encore d'actualité, même si les questions environnementales n'avaient pas encore pris la place qu'elles occupent actuellement.

32. Voir Michal Meidan, « Salaire minimal et loi du marché », *China Analysis*, n° 5, mai-juin 2006.

possibles : les contrats incitatifs à conséquences sociales (社会产出激励合同, *shehui chanchu jilihetong*) et les contrats incitatifs à conséquence économique (经济产出激励合同, *jingji chanchu jilihetong*). Les premiers doivent permettre un développement équilibré de l'économie et de l'environnement, et doivent être développés à l'heure actuelle. Les seconds ne se préoccupent que des conséquences économiques et ne se préoccupent a priori pas des externalités négatives de la croissance.

Depuis quelques années, Pékin cherche à promouvoir le premier type de contrat, mais ne peut s'assurer des résultats en raison des asymétries d'information qui existent entre le centre et les pouvoirs locaux. La gestion des questions environnementales par le gouvernement central est caractérisée par sa verticalité (垂直, *chuízhí*) : du macro au micro. Tout le problème vient donc de la descente vers le « micro » pour obtenir des informations à ce niveau. Ce type de gestion est particulièrement coûteux, mais pour l'instant la situation environnementale chinoise a atteint une gravité telle que le gouvernement central n'a guère le choix. Faute de pouvoir surveiller les actions des pouvoirs locaux, le gouvernement central en est réduit à devoir se baser sur leurs résultats. C'est à partir de ces derniers qu'il récompense – ou sanctionne – les responsables locaux. Mais cette situation n'est pas tenable à long terme. Il faut donc mettre en place un système de surveillance des divers organes des gouvernements locaux.

D'abord, l'appareil statistique doit être amélioré. Plus précisément, Xiao Hong estime que des investissements doivent être consentis dans trois domaines : 1. Les données sur les dépenses consacrées à l'environnement, comme par exemple les dépenses en matière de gestion ou d'évaluation du niveau de pollution. 2. Les informations sur la pertinence des statistiques en matière d'environnement. 3. Enfin, une unification des bases de données sur

l'environnement est également nécessaire.

Les réformes doivent aussi concerner l'administration. Il faut : 1. Créer de nouveaux indicateurs, augmenter les effectifs, multiplier les enquêtes sur le degré et la régularité des mesures locales. 2. Accroître l'indépendance de la Sepa (State Environmental Protection Administration), qui à l'heure actuelle souffre de son peu de moyens de pression sur les cadres locaux. Il faut augmenter ses ressources, ses responsabilités, en y regroupant toutes ses prérogatives liées à l'environnement.

Mais l'article de Xiao Hong va plus loin en proposant un troisième type de réformes. Comment mieux surveiller les actions des gouvernements locaux sans augmentation des coûts ? Pour Xiao Hong, la réponse est simple : par la participation populaire. La population a une bonne connaissance des problèmes écologiques locaux. Autrement dit, il faut que le gouvernement central partage son mandat avec le peuple (分享委托权, *fenxiang weituquan*). Il s'agit de donner aux populations locales la responsabilité d'évaluer – avec le gouvernement central – les résultats des pouvoirs locaux. Grâce à leur aide, les coûts liés à l'obtention d'informations pour le gouvernement central devraient diminuer. Des non-cadres appelés les « masses » (群众, *qunzhong*) participent déjà à l'évaluation des cadres locaux. La proposition de Xiaohong reviendrait donc à étendre ce système d'évaluation aux questions environnementales³⁵.

L'article, en ce sens, est révélateur d'une tendance majeure : dans un environnement de plus en plus complexe, l'État central peine à maintenir ses capacités de contrôle sur l'ensemble du pays. D'une part, il n'a pas les capacités (principalement financières) de surveiller les respon-

35. Sur ce sujet, voir Maria Edin, « State Capacity and Local Agent Control in China : CCP Cadre Management from a Township Perspective », *The China Quarterly*, n° 173, 2003, p. 32-52.

sables locaux, d'autre part, les pouvoirs locaux manquent parfois d'incitations à respecter ses directives, leurs objectifs étant trop souvent en contradiction avec ceux du pouvoir central. Ces difficultés se font particulièrement sentir en matière de protection de l'environnement.

9. Ouvrir les chemins de fer au secteur privé pour financer leur construction

Synthèse commentée de Thibaud Voïta, d'après :

- Li Wenxing, « Réflexions sur l'évolution du modèle de tarification du transport ferré chinois », *Zhongguo guoqing guoli*, 13 nov. 2007.
- Zhang Na « Une première introduction pour China Railway », *Caijing*, n°199.
- Li Yushi, « L'introduction en Bourse de China Railway et la libéralisation des chemins de fer », *Guoji jinrong bao*, 27 nov. 2007.

Les chemins de fer ont été à l'honneur de la presse chinoise. L'introduction en Bourse d'une filiale de la China Railway Engineering Corp. (Crec) à Shanghai puis Hong Kong y est pour beaucoup³⁶. Mais cette introduction en Bourse doit être replacée dans son contexte, comme le fait le *Guojinrongbao*. Elle est avant tout un moyen d'attirer des financements pour permettre la réalisation des projets du 11^e plan quinquennal en matière de chemin de fer.

Ces projets vont coûter cher : entre 2006 et 2011, le plan prévoit la construction de 17 000 km de voies, dont 7 000 consacrés au transport de passagers, soit 1 250 milliards de yuans à investir (quatre fois plus que lors du précédent plan). En 2020, le

36. Fin novembre, la Crec a levé 22,44 milliards de yuans lors de son introduction sur le marché de Shanghai, puis 2,5 milliards de HK dollars sur le marché de Hong Kong. Voir Bei Hu, « China Railway raises \$2.5 billion in offering » *International Herald Tribune*, 2 décembre 2007 ; Yann Rousseau, « China Railway Group lève 5,5 milliards de dollars en Bourse », *Les Échos*, 4 décembre 2007.

réseau ferré chinois devrait s'étendre sur plus de 100 000 km, soit 33 % de plus que sa taille actuelle. En 2006, les investissements dans les chemins de fer se sont élevés à 153,3 milliards de yuans. Comment financer ces projets ? À l'heure actuelle, trois quarts des financements (40 milliards de yuans) proviennent de prêts bancaires. Prenons l'exemple de la ligne de TGV Pékin-Shanghai : son coût est pour l'instant estimé à 220 milliards de yuans. Les investissements cumulés du ministère des Chemins de fer (MOR, pour Ministry of Railway), des gouvernements locaux présents sur le tracé de la ligne et d'investisseurs stratégiques devraient financer la moitié du projet, le reste devant être assuré par des prêts bancaires. Ce mode de financement est perçu comme risqué : une crise financière pourrait y mettre un terme.

Li Yushi estime qu'il est indispensable de privatiser (私有化, *siyohua*) les chemins de fer chinois pour parvenir à attirer les investisseurs privés. Il rappelle qu'en février 2005, le Conseil d'État a appelé à une pluralisation des investissements dans le secteur du rail, invitant les acteurs privés à y prendre part. Il cite également un spécialiste voulant garder l'anonymat et pour qui la libéralisation du secteur reste le seul moyen d'attirer les investisseurs privés. Déjà, en décembre 2004, le MOR et le ministère de la Construction ont publié une note conjointe autorisant les sociétés de construction d'autoroutes, de ports et de chantiers à participer aux constructions de chemin de fer. Cette réforme, selon *Caijing*, n'a pas eu de conséquences importantes à l'heure actuelle, mais devrait augmenter à l'avenir la concurrence dans le secteur. En avril dernier, l'entreprise privée Dezhong a remporté un appel d'offres pour la construction selon les standards internationaux de la ligne Pengzhou-Baishui, dans le Sichuan. Le montant du marché s'élève à 420 millions de yuans. C'est, selon un responsable de la branche du Sichuan de la National Development and Reform Commission, un « BOT » (build, operate, transfer) : l'entreprise a obtenu une

concession de trente ans, au terme de laquelle elle rendra la ligne à la province.

Son point de vue est surprenant, surtout dans un article de la presse officielle (*Guojinrongbao* est une publication du groupe du *Quotidien du peuple*). Li Weixing rappelle l'importance stratégique des chemins de fer et des trains pour l'armée ou les secours de première urgence, ainsi que leur importance sociale. Rappelons également que les chemins de fer ont longtemps été la propriété de l'armée chinoise.

Aussi le terme de « privatisation » ne doit-il pas prêter à un malentendu. Il semble probable que Li Yushi pense plutôt à une ouverture contrôlée par le MOR qu'à une véritable privatisation totale du système. Il cite ainsi le *chief economist* de la Bank of China International, Cao Yunfeng, pour qui le MOR doit effectivement maintenir un contrôle en restant le principal pourvoyeur de fonds via des émissions d'obligations, des prêts bancaires, etc. En 2006, le MOR a émis 40 milliards de yuans d'obligations de chemin de fer pour la construction de dix-neuf lignes, parmi lesquelles on compte celles de Pékin-Shanghai, Zhengzhou-Xi'an, Wuhan-Guangzhou. En 2007, il devrait émettre 60 milliards de yuans, dont l'utilisation n'a pas encore été dévoilée.

À noter également qu'au-delà de la question du financement de la construction des chemins de fer se pose également celle des services des transports ferrés. Ainsi, Li Wenxing s'inquiète des réformes du 11^e plan, principalement de l'accélération de l'industrialisation (工业化, *gongyehua*) et de l'urbanisation (城市化, *chengshihua*), qui devraient entraîner une augmentation des transports de marchandises et de passagers par train. Va alors se poser la question de la qualité des services et plus particulièrement de la sécurité.

Tout comme Li Yushi, Li Wenxing en appelle donc à une libéralisation progressive du marché, déjà entamée en 1998 puis en 2002 par le gouvernement qui a depuis

autorisé des variations des prix en fonction des périodes d'affluence dans les trains. Mais, se plaint Li, la libéralisation reste limitée, et le gouvernement continue à décider l'essentiel.

Le problème est qu'il faut faire coïncider les besoins commerciaux et les besoins de la société (它的产业性质融合了社会公益性和商业性两方面的内涵, *tade chanheingzhi rongle shehui gongyixing he shangyexing liangfangmian de neihan*). En ce sens, Li s'intéresse aux modèles français et suédois, caractérisés par une forte présence de l'État, qui permettent des transports équitables. Les coûts de la régulation sociale sont alors pris en charge par le gouvernement et l'entreprise.

Attirer des capitaux par les introductions en Bourse : le cas de la Crec

Li Yushi fait remonter la première introduction en Bourse d'une entreprise de chemin de fer chinoise à 1996. En août de cette année-là, la ligne Daqin a d'abord levé 14 milliards le jour de son introduction. Puis, en décembre, la ligne Guanshen a été introduite sur les Bourses chinoise, hongkongaise et new-yorkaise. Plus de dix ans après, c'est au tour des entreprises du groupe China Railway³⁷, émanation du MOR. Aux origines de la Crec, on trouve donc deux bureaux du MOR : celui des chantiers et celui de l'équipement, créés en 1950 et par la suite fusionnés pour devenir le Bureau général de la construction des infrastructures, toujours au sein du MOR. Ce bureau obtient son autonomie en 1989 à la faveur d'une restructuration du MOR. En 2003, le

37. Les « China Railway » sont les entreprises issues du MOR : outre la Crec, on compte la China Railway Signal and Communication Corp. (CRSC), la China Railway Construction Corp. (CRCC), etc. L'IPO (offre publique initiale) de la CRCC devrait selon *Caijing* avoir lieu en 2008, tout comme celle de la CRSC (d'après un entretien personnel avec des dirigeants de l'entreprise en décembre 2007). À noter que le fonds d'investissement du gouvernement, la China Investment Corp., a, sans grande surprise, acheté pour 100 milliards de yuans d'actions de la Crec.

gouvernement central crée la Sasac (commission de gestion des actifs étatiques) à laquelle est rattaché le bureau, devenu depuis la Crec. C'est officiellement la fin du lien entre Crec et MOR. Mais en pratique, et selon l'avis de certains praticiens du secteur, les liens restent consanguins. *Caijing* note ainsi que le MOR reste le principal client de la Crec et lui fournit 42 % de ses revenus. Aujourd'hui, la Crec est la troisième entreprise de construction du monde.

Le passage sous la tutelle de la Sasac aurait eu des effets très positifs pour la Crec, qui serait sous son influence devenue une vraie entreprise commerciale, même si la gestion macro du groupe resterait assez éparpillée, selon un responsable de la Sasac cité par *Caijing*.

La Crec a assuré la construction des voies ferrées du pays et 95 % de l'électrification des chemins de fer chinois. En 1996, la construction des chemins de fer représentait 85 % de ses activités. Mais, les projets de rail se faisant moins nombreux, l'entreprise s'est diversifiée. En 2003, le rail ne représentait plus que 20 % de ses activités. Cependant, l'arrivée cette même année de Liu Zhijun à la tête du MOR a permis de relancer les chantiers et les projets rails de la Crec, qui occupent désormais 42 % de ses activités.

On compte à l'heure actuelle 31 filiales appartenant à la Crec, qui ont en charge 20 000 projets à travers tout le pays. *Caijing* estime que le groupe Crec bénéficie d'une gestion moderne, les dirigeants étant responsables des profits et pertes. Reste que le magazine reproche une mauvaise séparation des activités de l'entreprise : il est fréquent que des filiales se fassent concurrence dans des appels d'offre (voir pour les lignes Qinhuangdao-Shenyang, Qinghai-Tibet, Pékin-Zhuhai). Désormais, lorsque l'appel d'offre est d'un montant supérieur à 10 milliards de yuans, l'entreprise mère y répond puis redistribue des lots à ses filiales.

Reste que, d'après *Caijing*, la Crec est en concurrence avec sa filiale, le China Railway Erju Group, introduite en Bourse en 2001.

AFFAIRES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES

La fenêtre d'opportunité stratégique de la Chine se refermera-t-elle plus tôt que prévu? Annoncée en 2002 lors du 16^e congrès, et misant sur un environnement extérieur favorable à l'expansion et au développement, cette période devait durer vingt ans. Mais certains analystes chinois s'inquiètent des réactions américaines et européennes à la montée en puissance de leur pays. Cette tendance n'est pas nouvelle, mais ils la voient se renforcer. Elle vient se surajouter à un ensemble de facteurs conjoncturels internationaux jugés négatifs – au premier plan desquels, un risque de crise financière –. En conséquence, les analyses triomphantes de 2007 laissent la place à un mot qui fleurit sur toutes les lèvres en ce début d'année : la « complexification ». Paradoxalement, alors que la Chine a cessé de « cacher ses talents et attendre son heure », comme le voulait naguère Deng Xiaoping, elle a peut-être affiché trop tôt un profil de puissance responsable et n'est pas encore prête à s'acquitter des devoirs qui viennent avec son succès.

La détérioration de la situation économique et financière internationale va rendre les Etats-Unis, et peut-être plus encore les Européens, plus exigeants. Le Traité de Lisbonne contient le germe d'une capacité de cohésion européenne en matière de politique extérieure, et ceci est inquiétant pour la Chine. L'Europe n'a pas de divergences stratégiques avec la Chine – mais elle peut aussi se permettre de se concentrer sur des objectifs économiques de négociation, là où les Etats-Unis attendent aussi de la Chine des concessions stratégiques.

La position fataliste et parfois même favorable d'un général chinois en ce qui concerne la prolifération nucléaire illustre le décalage des mentalités entre les porte-paroles diplomatiques chinois et des officiers généraux parfois plus frustrés – et peut-être non dénués de franchise. Certains dans l'APL voient toujours dans l'arme nucléaire un grand égalisateur, dans la tradition de la dissuasion du faible au fort.

10. 2008 : une année compliquée pour la diplomatie chinoise

Synthèse commentée de Michal Meidan, d'après :

– Tang Yongsheng, « Les relations internationales entrent dans une période de profond réajustement », *Xiandai guoji guanxi*, n° 12, 2007.

– Shi Yinhong, « La Chine fait face à de nouveaux défis dans sa politique étrangère », *Xiandai guoji guanxi*, n° 12, 2007.

– « Le Livre blanc de la diplomatie chinoise paraîtra en 2008. La Chine a des relations diplomatiques avec 170 pays », *Wen weipo*, 28 décembre 2007.

Bilan 2007 assez optimiste, mais perspectives inquiétantes pour 2008 : les analystes chinois prévoient des réajustements profonds dans un système international «

en surcharge » et mettent en garde contre l'incapacité de la diplomatie chinoise à faire face aux nouveaux défis internationaux.

Les articles de fin d'année publiés dans la presse généraliste de la République populaire de Chine voient dans la diplomatie chinoise de 2007 de nombreux motifs de satisfaction : amélioration des relations avec les grandes puissances asiatiques (Inde), africaines (Afrique du Sud) et bien entendu américaine et européennes, engagement constructif dans la lutte contre le changement climatique, médiation constructive à propos de l'Iran et du Darfour, participation à la conférence de paix d'Annapolis, gestion efficace de la question de la sécurité alimentaire, et protection de la main-d'œuvre et des intérêts

chinois à l'étranger³⁸. À ces succès, confirmés, selon *Wen weipo*, dans le Livre blanc de la diplomatie chinoise qui sera publié en 2008, s'ajoutent d'importants progrès dans les relations sino-russe, sino-japonaise, et dans la mobilisation du soutien international contre l'indépendance de Taïwan et l'adhésion de celle-ci à l'ONU et à l'Organisation mondiale de la santé.

Toutefois, une voix plus inquiète et plus critique existe également. Shi Yinhong, tout en se félicitant des acquis de 2007, s'attache à la « *complexification* » de la situation internationale et à l'inaptitude de la diplomatie chinoise à faire face à « *l'émergence de nouveaux problèmes (麻烦, mafan) qui se développent, se diversifient et se répandent à une vitesse croissante* ». Les questions économiques et commerciales sont à l'ordre du jour : la sécurité alimentaire, les questions de taux de change, le fonds souverain chinois, et ce dans un contexte de ralentissement de la croissance économique américaine, d'une flambée des cours pétroliers mondiaux et de tendance inflationniste en Chine, contexte qui contribue à politiser les questions économiques et ne simplifie pas les relations avec les États-Unis et l'Union européenne. Bien que le dialogue économique sino-américain soit constructif, « *il n'est pas parvenu à modérer la tendance protectionniste des États-Unis* ». Cette tendance qu'observe Shi Yinhong s'accompagne, d'après Tang Yongsheng, d'un retour des *power politics*. L'évolution du système international vers un système fondé sur le capitalisme mondialisé ne peut échapper à un recours croissant aux relations de puissance, même si celles-ci ont déjà fait preuve, à maintes reprises, de leur incapacité à résoudre les problèmes internationaux (comme en Irak et en Afghanistan). Néanmoins, le grand danger lié à cette configuration capitaliste est, selon Tang, l'instabilité financière. La puissance financière étant concentrée

dans les mains de quelques pays, toute crise aura un impact démesuré sur les pays en développement, dans la mesure où l'instabilité se répercutera sur des systèmes financiers imparfaits et affectera également la stabilité sociale et politique.

Selon Shi, le danger de la multiplication de liens financiers et commerciaux ne réside pourtant pas dans la crise financière, mais viendrait plutôt des acteurs de cette nouvelle configuration mondiale. Pour ces questions commerciales et financières, de même que pour des problèmes comme le changement climatique, l'attention médiatique aux Jeux olympiques ou au dalaï-lama, le grand défi pour la Chine est le lien entre gouvernements et acteurs non gouvernementaux. La diplomatie chinoise ne fait plus face seulement à des gouvernements dans un cadre bilatéral (ou même multilatéral), mais elle est amenée à traiter avec des ONG, organisations commerciales, associations civiles et consommateurs, et doit donc tenir compte de l'opinion publique internationale. La « *société civile internationale* » jouit de moyens de communication rapides et performants, d'échanges humains et d'une forte mobilisation des médias et de l'opinion publique, face auxquels les ressources dont dispose la diplomatie chinoise sont insuffisantes.

Mais cette société civile internationale n'est pas le seul facteur « *compliqué* » pour 2008. La question taïwanaise – que Tang évoque comme éventuel problème auquel la Chine doit se préparer mais qu'elle peut résoudre – contient, pour Shi Yinhong, deux dilemmes qui pourraient se manifester pleinement en 2008 : d'une part, la Chine doit trouver un juste milieu entre des mesures de dissuasion trop fortes (politiques ou militaires) et une capacité d'intimidation trop faible face à une éventuelle déclaration d'indépendance taïwanaise, d'autre part, elle ne doit avancer ni trop vite ni trop lentement vers une réunification. Les élections présidentielles sur l'île en 2008 pourraient précipiter une réaction chinoise – qui est, implicitement, jugée prématurée.

38. Ma Wenbo, Tan Jingjing, « *Yearender: A fruitful year for China's diplomacy in 2007* », *Xinhua*, 27 décembre 2007.

En outre, Shi Yinhong envisage avec inquiétude la place de la Chine en Asie face à la perspective d'une nouvelle offensive diplomatique américaine dans la région. Les États-Unis, dit-il, semblent reprendre conscience de l'importance de la scène asiatique, après une « *lassitude* » initiale à la suite du 11 Septembre. En dépit des ressources diplomatiques et militaires consacrées à la lutte contre le terrorisme international et au Moyen-Orient, les États-Unis sont pleinement en mesure de déployer d'autres moyens diplomatiques (« *souples et flexibles* » : 柔性, *rouxing*) pour regagner le terrain asiatique. Déjà en 2007 ils ont réussi à renforcer leur position vis-à-vis de la Corée, de l'Inde, de la Mongolie, du Pakistan et des pays de l'Asean. Or, la position chinoise « *stagne* » et est même freinée : des difficultés qui minent les relations entre la Chine et la Corée du Nord et entraînent un affaiblissement de l'influence qu'exerce Pékin sur Pyongyang³⁹, une relation « *ni chaude ni froide* » avec la Corée du Sud, un ralentissement des initiatives en Asie du Sud-Est, et des difficultés survenues à la suite des troubles internes au Myanmar. En dépit d'une relative amélioration des relations avec le Japon, la situation en Asie risque de devenir plus compliquée pour la Chine en 2008.

Shi Yinhong note également des acquis dans la politique africaine de la Chine, dans sa diplomatie énergétique et même en termes de développement militaire. Mais la configuration internationale est telle que même ces acquis n'ont pas été dénués d'effets problématiques. La modernisation militaire ressuscite des inquiétudes quant à une « *(future) menace chi-*

noise », mais Shi se demande si les réactions animées de la part des stratèges, généraux et bien entendu néo-conservateurs américains ne viennent pas du fait que l'armée chinoise commence enfin à représenter un véritable défi, ce qui expliquerait pourquoi les « *nerfs sont à vif* » aux États-Unis...

Mais le point essentiel auquel en vient Shi est la réponse de la diplomatie chinoise. Grâce à une subtilité rhétorique, il réussit à critiquer et avertir de façon politiquement correcte : la Chine doit se rendre compte des évolutions rapides du système international, elle ne peut pas se laisser limiter par ses acquis ou par la réflexion qui a guidé ces acquis. « *Ce qui a constitué une réussite il y a une génération, pourrait être les causes d'un échec dans une génération* ». Il se peut donc que les postulats du 16^e Comité central concernant une « *période d'opportunité stratégique* » et « *le développement pacifique* » ne soient plus en phase avec l'évolution de la situation politique internationale et de ses tendances majeures.

Le principe du « *développement scientifique* » mis en avant par le Parti et le gouvernement tente en effet de répondre aux déséquilibres du développement chinois (surtout dans le domaine économique). Mais le défi est dans la réalisation : la capacité de la Chine à prendre en compte les nouveaux impératifs de la situation nationale et internationale et à s'y adapter sera déterminante « *pour la configuration internationale dans laquelle agit la Chine et pour le destin du pays* » (国运, *guoyun*).

39. Notons dans ce contexte la visite de Kim Jong-Il à Pékin, annoncée pour le mois de mars (sans confirmation) : « North Korean Leader May Visit China in March: Report », AFP, 27 janvier 2008. Cette prise de position diffère de ce que disent habituellement les analystes chinois, voir François Godement, « Ce que la Chine chuchote au sujet de la Corée du Nord... », *China Analysis*, n° 9, octobre 2006, et Michal Meidan, « Pourquoi les États-Unis ont-ils cédé sur le dossier nord-coréen ? », *China Analysis*, n° 13, mars-avril 2007.

11. L'Union Européenne doit-elle être prise au sérieux ?

Synthèse commentée de Mathieu Duchâtel, d'après :

– Li Yonghui, « Une Chine puissante, des relations sino-européennes en mutation », *Xiandai guoji guanxi*, vol. 12, décembre 2007, p. 28-30.

– Feng Zhongping, « L'UE veut promouvoir la construction d'un système international multilatéral efficace », *Xiandai guoji guanxi*, vol. 12, décembre 2007, p. 20-21.

Imprégnés de la culture des théories réalistes des relations internationales, les universitaires chinois aiment à rappeler que l'ordre international traverse une période de mutation structurelle. L'ordre ancien n'a pas tout à fait disparu ; l'ordre nouveau est toujours en gestation. Aux yeux de ces auteurs, la montée en puissance de la Chine constitue la dynamique principale de cette transformation, dont l'Union européenne (UE) n'est qu'un acteur mineur. Or les Européens auraient compris qu'il était temps de réagir. Pour protéger leurs intérêts, ils s'efforcent de promouvoir une nouvelle forme d'ordre international, qui aurait pour institution régulatrice les Nations unies, pour fondement le droit international, et pour but l'intégration des pays émergents dans un « système multilatéral efficace » (有效国际多边体系, *youxiao guoji duobian tixi*). En conséquence, l'énergie diplomatique des Européens se focalise sur l'ajustement de leurs politiques à l'égard des économies émergentes, et en particulier de la Chine. Avec une interrogation sous-jacente : de quels leviers l'Europe dispose-t-elle pour construire un ordre nouveau favorable à ses intérêts ?

Ce numéro de *Xiandai guoji guanxi* constate d'abord que la mutation des relations sino-européennes est l'une des manifestations de la transformation de l'ordre international. Elle se caractérise par une « complexification » (复杂化, *fuzahua*) : une transition d'une relation essentiellement fondée sur des interactions écono-

miques et commerciales à un tissu dense de dossiers stratégiques⁴⁰, au potentiel de désaccord plus élevé. Cependant, les deux auteurs en tirent des conclusions différentes. Feng Zhongping défend le point de vue classique selon lequel les divisions de l'UE sur l'approche à choisir envers la Chine l'empêcheront d'atteindre les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixée. Il ajoute qu'une attitude plus dure des Européens sur les dossiers commerciaux n'aboutirait qu'à empêcher le développement harmonieux des relations bilatérales. Une manière d'affirmer que ce n'est pas à l'UE de définir l'agenda de ses relations avec la Chine. Que toute tentative de lui forcer la main sera contreproductive. En revanche, Li Yonghui adopte une approche plus pessimiste pour la Chine. Il estime que les éléments de compétition se multiplient, dans une relation bilatérale pourtant définie comme coopérative, à mesure la politique extérieure européenne se consolide. Il perçoit une Europe plus forte comme un risque pour les relations sino-européennes. Ces deux thèses rappellent que la Chine se sent relativement plus puissante que l'Europe dans la relation bilatérale.

Aujourd'hui, pour Feng Zhongping, l'objectif stratégique principal des Européens consiste à s'assurer que la Chine devienne un « participant constructif » (建设性的参与者, *jianshexing de canyuzhe*) du nouvel ordre mondial multilatéral en gestation. En pratique, cela suppose de l'impliquer dans la résolution et la gestion des problèmes stratégiques régionaux et mondiaux tels le réchauffement climatique ou la lutte contre la détérioration de l'environnement. Mais cet effort d'engagement de la Chine se heurte, selon lui, à l'attitude de plus en plus dure des Européens sur les dossiers commer-

40. Ce phénomène a bien été noté par les universitaires européens. Voir par exemple Nicola Casarini, « The Evolution of EU-China Relationship : from Constructive Engagement to Strategic Partnership », Institute for Security Studies, European Union, *Occasional papers* n°64, octobre 2006.

ciaux⁴¹, qui exerce un effet négatif sur la croissance harmonieuse des relations bilatérales. Car cette approche est vouée à l'échec. Pour Feng Zhongping, l'exemple des relations euro-russes montre que l'Europe est impuissante. à dépasser une approche ancrée dans la *realpolitik*. En voulant changer la Russie, encourager son évolution vers un système démocratique et une société libre, elle s'est heurtée à un mur. Plus grave, elle s'est aperçue qu'elle ne faisait que se créer des problèmes de sécurité énergétique et économique en tentant de critiquer, d'isoler ou de sanctionner la Russie. L'Europe est-elle alors condamnée à la faiblesse ?

La réponse de Feng Zhongping est claire. La complexification des relations sino-européennes est pour l'heure un obstacle pour que l'UE atteigne ses objectifs stratégiques. Car elle amène l'UE à être trop exigeante sur des dossiers pour lesquels la Chine refusera toute concession, ce qui provoque des divergences qui se reportent sur la relation dans son ensemble. En même temps, le message des Européens n'a que très peu de portée en raison de leurs désaccords internes. Certes, le traité de Lisbonne renforce les capacités de l'UE à mener sa politique extérieure et de sécurité commune (PESC)⁴². Mais tant que le système de vote à l'unanimité reste en œuvre pour l'essentiel des décisions de la PESC, Feng Zhongping parie que l'UE ne sera pas capable de développer une influence politique à la mesure de son poids économique.

41. « The EU-China Summit, the World does not Shake China », *The Economist*, 29 novembre 2007.

42. Le Traité de Lisbonne fusionne les postes de commissaire aux affaires extérieures et de haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune dans un poste de « haut représentant de l'UE pour la politique extérieure et la sécurité ». Cela aboutira à éliminer la pratique courante qui voit la commission traiter les dossiers économiques et commerciaux et les conseils interministériels gérer les dossiers politiques et stratégiques. En outre, le Traité de Lisbonne crée une fonction publique européenne pour sa politique extérieure.

Le raisonnement proposé par Li Yonghui repose sur une logique différente. Il estime d'abord que la Chine doit repenser sa définition du nouvel ordre mondial en gestation. Alors qu'elle répète depuis une décennie sa théorie, « *une superpuissance, de nombreuses puissances* » (一超多强, *yichao duoqiang*), le monde se dirigerait plutôt vers une configuration où la Chine, entre la superpuissance américaine et les différentes puissances du monde, occuperait une place de « *quasi-superpuissance* » (准超级大国, *zhun chaoji daguo*). En conséquence, l'Europe, qui a perçu avec justesse la nouvelle dimension de la puissance chinoise, entre dans une phase d'intense réflexion, elle remet en question sa perception de la Chine et tente de redéfinir les contours des relations sino-européennes. Il s'agit d'un tournant stratégique. Avec, pour la Chine, le risque que l'Europe la définisse comme un « *compétiteur stratégique* » et non comme un partenaire. Les tendances vers une telle évolution sont déjà visibles, notamment en Allemagne⁴³. Elles reposent, selon Li Yonghui, sur des ressorts psychologiques : la montée en puissance de la Chine provoque en Europe la peur d'une « *nouvelle marginalisation* » (再次被边缘化, *zaici bei bianyuanhua*), après son effacement derrière les États-Unis à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Des inquiétudes concrètes irriguent ce sentiment de crainte diffuse : l'activation du fonds souverain chinois, ou les activités chinoises en Afrique, souvent considérées en Europe comme une forme de colonialisme.

Li Yonghui est surtout l'un des premiers observateurs à considérer que l'adoption du Traité de Lisbonne, qui accélère l'unification de l'Europe et sa démocratisation, constitue un facteur potentiellement négatif pour le développement des relations sino-européennes (comprendre une

43. Mathieu Duchâtel, « Relations franco-chinoises : la rupture... avec l'Allemagne ? », *China Analysis*, n° 16, novembre-décembre 2007.

menace potentielle pour les intérêts chinois). Selon lui, « *ce que nous considérons autrefois comme une tendance propice à l'avènement d'un monde multipolaire, à savoir l'unification de l'Europe, a pour les relations sino-européennes des effets que nous n'espérons pas, et qui sont plus évidents jour après jour* ». D'autant que cette consolidation intervient dans un contexte dans lequel au moins deux facteurs pourraient précipiter une détérioration des relations bilatérales.

En premier lieu, la lutte contre le changement climatique, un dossier sur lequel l'Europe tente de s'adjuger un rôle de leader mondial. Les perceptions sino-européennes sur ce point sont si différentes que le potentiel de dispute est élevé, car il s'agit probablement du dossier où la puissance politique de l'Union sera la plus importante. En second lieu, la Chine et l'UE n'ont pas d'intérêts de sécurité discordants. En conséquence, l'Europe est très peu dépendante de la Chine pour sa sécurité. Dans ces conditions, elle ne sacrifiera aucun intérêt économique pour préserver ses intérêts de sécurité (entendre à l'inverse des Américains), ce qui limite la marge de manœuvre de la Chine. Alors que l'on pourrait en conclure que cette absence de dépendance est un atout potentiel pour l'Europe, elle constitue aux yeux de l'universitaire chinois un obstacle structurel au développement harmonieux des relations économiques bilatérales.

En somme, Li Yonghui répète le point de vue européen selon lequel la « lune de miel » est terminée entre l'Europe et la Chine. Mais il appelle Pékin à repenser sa diplomatie à l'égard de l'Europe, sans pour autant proposer de recommandations. Pour que, selon ses termes, « *la fin de la lune de miel ne soit pas le prélude à un divorce* ».

12. La prolifération nucléaire va dans le sens de l'histoire : une vision militaire

Synthèse commentée de Mathieu Duchâtel, d'après :

– Xu Guangyu⁴⁴, « Le sens historique et les évolutions futures de la prolifération nucléaire », *Shijie jingji yu zhengzhi*, n° 329, janvier 2008, p. 65-69.

Plusieurs points sont dignes d'intérêt dans l'article prospectif publié par le général Xu dans *Shijie jingji yu zhengzhi*, la revue de sciences politiques de l'Académie des sciences sociales de Chine. Selon lui, la prolifération nucléaire qui caractérise le monde contemporain, et qui s'accroîtra dans les années à venir, n'est qu'une parenthèse historique. Elle ouvrira nécessairement sur un monde débarrassé du risque de conflit nucléaire entre États. Pour le général Xu, l'avenir de l'arme nucléaire est de devenir un outil au service de l'effort de l'humanité pour dompter la nature. En attendant, il estime que la politique de non-prolifération échouera : le nombre d'États détenteurs de la bombe augmentera, et il n'est pas exclu que des acteurs non étatiques se procurent des armes nucléaires. Pourtant, il n'insiste pas sur l'intérêt de la Chine à sauver le Traité de non-prolifération (TNP), une démarche qu'il juge de fait comme une cause perdue. Sa préoccupation principale semble être de justifier l'approche chinoise quand il s'agit de refuser de participer à l'Initiative de sécurité contre la prolifération (PSI) lancée en 2003 par les États-Unis. Avec une certaine habileté rhétorique : l'effort occidental pour lutter contre la prolifération est un instrument de son hégémonie, qui favorise en réalité la prolifération... Et malgré ses belles paroles, l'Occident ne se prive pas de « *proliférer verticalement* », en modernisant son arsenal nucléaire et en créant ainsi des dilemmes de sécurité dans plusieurs États.

44. Xu Guangyu est un général de brigade à la retraite, membre du comité consultatif de l'Association chinoise pour le contrôle des armements et le désarmement (中国军控与裁军协会, *Zhongguo junkong yu zaijun xiehui*).

En adoptant une approche téléologique et un cadre d'analyse historique marxiste, le général Xu livre une conclusion très optimiste sur l'avenir de la prolifération : ses contradictions et les risques de conflit disparaîtront progressivement dans un véritable *happy end*. La prolifération nucléaire est loin de n'être qu'une question conjoncturelle. Elle reste au cœur de la problématique du contrôle des armements, un dossier essentiel du maintien de la sécurité internationale. Mais « *elle ne doit pas provoquer trop de pessimisme, ce n'est pas un problème insoluble, ce n'est qu'un problème qui durera un certain temps* ». A en croire le général Xu, les armes nucléaires vont donc se multiplier avant de disparaître, ou servir à de grands travaux.

De 1945 à 1968, date à laquelle les États commencent à adhérer au TNP, l'histoire nucléaire est dans sa première phase, celle d'un effort pour briser le monopole américain de la détention de la bombe. Le développement de l'arme nucléaire par d'autres puissances a abouti à équilibrer les relations internationales. La deuxième période de l'histoire du nucléaire militaire, dans laquelle le monde est encore plongé, débute en 1968 et « *continuera à préoccuper l'humanité pendant plusieurs décennies* ». Elle se caractérise par un affrontement entre prolifération et non-prolifération. Cette contradiction essentielle « *sera parfois sous-jacente et quelquefois ouverte, parfois urgente et parfois moins* ».

Ce qui suit relève de la pure conjecture historique. Le général Xu hasarde l'hypothèse d'une stabilisation de la prolifération. Certains États, désirant la bombe pour faire face à leur environnement de sécurité, obtiendront satisfaction. La plupart des organisations non étatiques cherchant à acquérir du nucléaire militaire se détourneront de cet objectif, car leurs revendications seront atteintes par des méthodes politiques, ou disparaîtront avec le développement économique. Le monde nucléaire entrera alors dans la troisième

phase de son histoire. Dans cette configuration, les États disposant de l'arme nucléaire seront toujours une minorité, que le général Xu fixe à 10 % des États du monde – contre moins de 4 % aujourd'hui –, c'est-à-dire à une quinzaine d'États. Leur nombre cessera d'augmenter, et certains choisiront la dénucléarisation. Mais l'équilibre de cette troisième phase restera instable, et la prolifération pourra reprendre à tout moment, pour deux raisons. Tout d'abord, les innovations technologiques et des coûts de fabrication en baisse constante seront des facteurs d'attractivité nouveaux en faveur de l'acquisition de la bombe. Et la tentation de se doter de l'arme nucléaire restera forte à chaque fois qu'une crise politique régionale ou internationale éclatera. À noter que, sans aborder la question de la probabilité d'un conflit nucléaire entre États ou l'usage de la bombe par des groupes terroristes, l'auteur se garde bien de l'exclure. Mais son approche sur le temps long semble lui faire percevoir ce risque comme un point de détail.

Enfin, dans une quatrième et dernière période – la fin de l'histoire du nucléaire –, les armes atomiques seront au service du bien commun de l'humanité. Les États et les organisations non étatiques perdront tout intérêt à en détenir. Un facteur clef de cette évolution sera technologique : les armes conventionnelles seront si performantes qu'elles les remplaceront. Les États nucléaires commenceront à geler le développement de leur nucléaire militaire, puis à réduire leurs armements, en commençant par les États-Unis et la Russie, le tout sous le contrôle des instances internationales. Bien sûr, pour en arriver à cette situation, il faudra que certaines conditions soient remplies. Le monde devra avoir traversé plusieurs décennies de développement pacifique. Les inégalités de développement entre États devront avoir été réduites. Des mécanismes auront été mis en place pour une répartition plus juste des ressources de la planète. Les relations internationales seront devenues « démocratiques » : chaque État sera un « citoyen » disposant des mêmes

droits et devoirs dans le système monde. L'ONU sera le garant de la sécurité internationale, et sa charte sera appliquée à la lettre. Ces conditions remplies, l'arme atomique sera employée non plus pour la guerre, mais pour aider l'humanité à dompter la nature : pour construire des canaux, modifier le relief, éviter des catastrophes climatiques en détruisant par exemple des possibilités de typhons, détruire des météorites se dirigeant vers la terre. Bien entendu, l'emploi militaire de la bombe contre des attaques d'extra-terrestres ne devra pas être exclu, mais ce sera cette fois au service de l'humanité. Non dépourvue d'humanisme, cette projection dans le futur manque par contre quelque peu de conscience écologique.

Après cet exercice de futurologie, le général Xu s'attache à répondre à deux questions : pourquoi la prolifération a-t-elle finalement plutôt été contenue depuis 1968 ? En effet, seuls Israël, l'Inde et le Pakistan sont entrés dans le club nucléaire après le passage du TNP (il note rapidement que la Corée du nord est « *en train d'abandonner son programme nucléaire militaire* »). Cette évolution ne montre-t-elle pas que la prolifération peut-être contrôlée ? Il constate le succès important du droit international, véritable rempart contre le développement du nucléaire militaire depuis 1968. En plus des traités régionaux de dénucléarisation⁴⁵, le TNP a permis de propager dans la plupart des États un sentiment de sécurité leur faisant perdre tout intérêt pour l'acquisition de l'arme atomique. Deuxième facteur, l'acquisition de la bombe suppose des sacrifices économiques, technologiques et diplomatiques hors de portée pour la plupart des États. Pourtant, la prolifération aura quand même lieu. Car ni le droit international ni les coûts n'empêcheront les

États qui en ont la volonté de se doter d'un programme nucléaire militaire. Mais ceux-ci seront peu nombreux.

Cette analyse traite donc la prolifération nucléaire « étatique » comme un phénomène inévitable, et, à lire entre les lignes, plutôt positif car favorisant l'évolution du système international vers la multipolarité. La marque de l'idéologie maoïste y est peut-être présente : dans les années 1960, la Chine considérait que la prolifération était nécessaire pour briser l'hégémonie des impérialistes américains et des révisionnistes soviétiques. Ce parfum d'une idéologie disparue est toutefois discret, et l'auteur lance tout de même une mise en garde : la Chine doit faire tout son possible pour empêcher que des organisations non étatiques acquièrent la bombe, une éventualité jugée probable. Loin de soutenir la légitimité de la prolifération, l'auteur appelle plutôt à la lutte contre les dérives des efforts de non-prolifération : la Chine doit veiller à ce que ceux-ci ne deviennent pas un instrument de promotion ou de consolidation de l'hégémonie. En outre, la « prolifération verticale » dans les pays détenteurs de la bombe favorise la « prolifération horizontale » : en modernisant leur arsenal nucléaire par des avancées technologiques, en particulier la miniaturisation ou la construction de bombes disposant de capacités de forage pour des attaques contre des installations souterraines, ces États favorisent une course à l'armement nucléaire. Et ils renforcent le risque que l'arme atomique soit utilisée par des groupes terroristes une fois qu'ils l'auront acquise. En somme, la prolifération est présentée comme une contre-mesure de la part d'entités qui se sentent menacées par le monopole nucléaire de l'Occident, un phénomène que la tradition idéologique d'anti-impérialisme, en particulier dans l'APL, ne peut qu'aider à comprendre.

45. De vastes zones de la planète terre sont protégées par des traités régionaux empêchant leur nucléarisation militaire : l'Antarctique, avec le Traité de l'Antarctique de 1959, le Pacifique sud avec le Traité de Rarotonga de 1985, l'Asie du Sud-Est avec le Traité de Bangkok (1985), et l'Afrique avec le Traité de Pelindaba (1996).

13. L'Afrique dans les filets de l'Africom, nouveau commandement militaire américain

Synthèse commentée de Michail Andréï, d'après :

– Liu Jun⁴⁶, « Objectifs et influences de la création d'Africom⁴⁷ par les États-Unis », *Xiandai guoji guanxi*, sept. 2007, p. 23-28 et 53.

La pénétration chinoise en Afrique est devenue depuis quelques années un thème extrêmement couru, mais sur lequel la littérature de langue chinoise se montre évidemment très réservée et se contente de reprendre l'argumentaire du pouvoir : appel à la fraternité des pays en développement et modèle alternatif de développement afin de répondre à des attaques devenues fréquentes. Ces protestations de bonne volonté fournissent l'arrière-plan de l'article de Liu Jun, qui se saisit ici de la création du commandement unifié américain en Afrique (Africa Command, Africom⁴⁸) pour éclairer les raisons qui y président, les missions qui lui échoiront et l'influence qu'il ne manquera pas d'avoir sur ce continent. De façon attendue, le rôle de la Chine y fait seulement l'objet de quelques allusions : à la lecture du papier, on pourrait même penser que l'Inde est bien plus présente qu'elle sur le continent africain.

Il convient de souligner la richesse des sources citées utilisées par l'auteur⁴⁹ (43 références, dont un quart provenant de sources de langue chinoise, et plus de la

moitié de sources institutionnelles américaines). L'ensemble est donc très étayé et précis.

Au rang des raisons de la mise en place d'Africom, l'auteur insiste à plusieurs reprises sur son caractère de « *rattrapage* » : les États-Unis finissent de solder les reliquats de la guerre froide (son « *héritage déraisonnable* ») et de la fin de celle-ci, qui avait ôté tout intérêt à l'Afrique. La rationalisation exigeait en effet que les 53 États africains soient traités au sein d'une même instance au lieu d'être répartis entre les divers commandements régionaux existants (Eucom, Pacom⁵⁰) : la dispersion de la veille poursuivie sur les pays d'Afrique était en effet devenue d'autant plus dommageable que cette veille a acquis une nouvelle valeur stratégique dont les Américains sont bien conscients. Ainsi le général commandant Eucom expliquait-il devant le Congrès que son état-major passait désormais la moitié de son temps à traiter de l'Afrique (il a en charge quelque 91 États en tout), quand il n'y consacrait qu'un temps négligeable il y a seulement trois ans.

Doté d'un très faible effectif (400 à 1 000 hommes), Africom aurait donc pour mission de favoriser la stabilité africaine (par l'entraînement des forces de sécurité locales), de limiter les activités terroristes par des opérations autres que la guerre, et enfin d'exercer un *soft power* dépassant ses seules missions militaires. En bref : prévenir les crises au lieu de les gérer, les faire gérer par les Africains au lieu de les gérer soi-même.

Mais, explique l'auteur avec une certaine jubilation, la délégation qui a parcouru l'Afrique pour trouver un État qui veuille bien accueillir Africom⁵¹ a été fort mal

46. Liu Jun (刘军), chercheur à l'Institut des relations internationales de l'université du Yunnan.

47. Africa Command (Africom) sera un commandement unifié des forces américaines pour la zone africaine.

48. Annoncé le 6 février 2007, le commandement unifié doit commencer à fonctionner le 30 septembre 2008.

49. En chinois : sites institutionnels, presse d'État et revues spécialisées dans les relations internationales. En anglais : un grand nombre de *CRS Report for Congress (Africa Command ; Terrorism, the Future, and US Foreign Policy ; AIDS in Africa ; US Foreign Assistance Issues ; Instances of Use of USA Forces Abroad...)* auxquels s'ajoutent des articles spécialisés.

50. Commandements unifiés pour l'Europe et pour le Pacifique. Centcom était en charge de sept pays (Égypte, Érythrée, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie et Soudan) ; Pacom, de quatre pays (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles) ; Eucom couvrait les 42 États restants.

51. Peut-être s'avance-t-il un peu en posant l'hypothèse que le Pentagone souhaite absolument faire stationner Africom en Afrique. Les plans américains ne semblent pas encore totalement arrêtés.

reçue : citant plusieurs pays du Maghreb qui non seulement ont refusé d'accueillir Africom, mais se sont de surcroît montrés opposés à son installation dans les États voisins, Liu Jun prête tout un argumentaire à la partie africaine opposée à ce projet :

– les problèmes des Africains doivent être résolus par eux-mêmes (c'est la mission principale, avec le développement économique, que s'est donnée l'Union africaine) ;

– de nombreux États africains s'opposent aux ingérences américaines⁵² (est accolé à ce rappel une citation de Muammar Al-Kadhafi datant de 1973 qui aurait sans doute gagné à être remplacée par quelque chose de plus actuel) ;

– Africom empiéterait enfin sur les mécanismes de sécurité et les compétences des Nations unies.

À ce dernier argument, l'auteur ajoute d'ailleurs qu'Africom ne manquera pas de créer chez des pays « tels que la Chine ou l'Inde », ayant eux aussi des intérêts en Afrique, des sentiments « de perplexité, d'antagonisme, et une inévitable rivalité ».

La conclusion quant aux motivations ayant présidé à la naissance de ce commandement est empruntée à un article américain⁵³ selon lequel les deux principales causes de la création d'Africom sont la volonté américaine de contrôler les réserves africaines d'hydrocarbures et celle de contrer la Chine sur le Continent noir.

Si les États-Unis tiennent tant à ce commandement unifié, en dépit de la réserve des principaux intéressés, cela tient, détaille l'auteur, à sa nouvelle valeur stratégique, du triple point de vue de la sécurité traditionnelle, non traditionnelle, et de la sécurisation de leurs approvisionnements, qui formatent les missions d'Africom.

– Sécurité traditionnelle : la place centrale de l'Afrique pour les flux maritimes mon-

diaux, la nécessité de sécuriser les débouchés pétroliers du continent ont conduit les États-Unis à y renforcer sa « *capacité de dissuasion armée* » (notamment par les bases de Djibouti et de São Tomé) ; relevant que les États-Unis se sentent aujourd'hui bien plus menacés par des États faibles que par des États forts, et rappelant l'opposition américaine entre ses alliés démocratiques et ses opposants autocratiques, Liu Jun comptabilise une trentaine d'opérations américaines sur le sol africain depuis 1990⁵⁴ qui se justifient par la globalisation des menaces et l'instabilité africaine. La démonstration d'un effort récent n'est cependant pas totalement concluante lorsqu'il explique que l'aide militaire américaine à l'Afrique est passée de 12 à 24 millions de dollars entre 2000 et 2006 : 2001 a en effet vu d'autres pans du budget américain explorer de manière autrement manifeste. Et il frôle la mauvaise foi lorsqu'il explique que « *l'influence des forces américaines couvre ainsi la quasi-totalité du continent africain*⁵⁵ » puisque l'APL entretient des relations suivies avec sans doute pas moins des trois quarts des armées africaines.

– Sécurité non traditionnelle : tels qu'énoncés dans les textes américains⁵⁶, les objectifs sont la fin de la guerre au Soudan, le renforcement du marché financier africain, des voies américaines d'approvisionnement en pétrole africain, la lutte antiterroriste, la diplomatie de crise et les opérations de maintien de la paix (OMP), la protection de l'environnement et

54. Chiffre qui demanderait à être vérifié, même en incluant les participations américaines à des opérations de maintien de la paix (OMP).

55. Sauf à élargir considérablement la notion d'influence militaire. Ainsi l'auteur comptabilise-t-il le programme IMET (US International Military Education and Training Program), qui permet la mise à disposition de moyens de formation à l'utilisation des matériels de défense dans le cadre du programme international américain d'instruction et de formation militaires. Or, pour 2008, le Soudan, qu'on ne saurait sérieusement mettre au rang des affidés des États-Unis, fait lui-même l'objet d'une demande de 300 000 dollars (seule l'Érythrée ne figure pas dans la liste des bénéficiaires potentiels).

56. « *Africa Policy Advisory Panel* », 2 février 2004.

52. Stigmatisant la « politique d'impérialisme et de puissance » américaine, Liu Jun cite des auteurs en une formule ramassée qui associe cette politique et l'émergence de mouvements globaux tels qu'Al-Qaïda.

53. Article repris par china news.net.

le maintien du *leadership* américain dans la lutte contre le sida.

– Sécurité des ressources naturelles : le pétrole africain, appelé à dépasser 20 % dans la production mondiale, est d'ores et déjà un produit stratégique pour les États-Unis puisque en 2005, « *le pétrole nord-africain et d'Afrique sub-saharienne représentait 18,6 % des importations globales américaines, dépassant ainsi le Moyen-Orient avec ses 17,4 %* ».

En outre, la création d'Africom « *constitue une réponse au renforcement rapide des influences chinoise et indienne en Afrique* ». Mais Liu Jun insiste ici sur les seuls « *gros efforts indiens pour exister militairement* » en Afrique⁵⁷. Quant au « *développement de l'amitié entre la Chine et l'Afrique* », il n'est stigmatisé, dénonce-t-il, que par des « *névrosés ayant les nerfs à vif* » (神经过敏, *shenjing guomin*) faisant preuve de « *points de vue extrêmes, biaisés et ne méritant pas qu'on les réfute*⁵⁸ ».

Pour les États-Unis, la création d'Africom marque la complétion de leur réseau stratégique mondial. La reprise par Washington d'une diplomatie d'aide traditionnelle et le retour vers l'Afrique ont d'ailleurs été simultanés à la cristallisation du discours américain sur les causes profondes du terrorisme, puis à l'aggravation de la situation en Irak⁵⁹.

57. En citant les deux bases navales indiennes dont la création est envisagée à Maurice et à Madagascar, ce qui, bien plus encore que l'Afrique, concerne évidemment l'océan Indien.

58. L'évitement est regrettable puisque l'article incriminé (de Peter Brookes) ne fait que reprendre les reproches les plus courants adressés à la politique africaine de Pékin, qui retarderait le développement économique et favoriserait les violations des droits de l'homme.

59. Liu Jun ne va pas jusqu'à souligner qu'elle est donc postérieure aux efforts chinois en direction de l'Afrique.

TAÏWAN

Malgré son score calamiteux aux législatives de janvier, le Parti démocrate progressiste reste un formidable compétiteur. Capable de mobiliser de nouveaux électeurs jusqu'à la veille du scrutin, il a prouvé dans le passé qu'il savait renverser les prévisions les plus pessimistes sur ses chances de victoires. De plus, la défaite de la formation du Président Chen a été amplifiée par des facteurs qui ne joueront plus aux présidentielles, comme le nouveau mode de scrutin et la participation peu élevée. Pourtant, une victoire de Frank Hsieh le 22 mars est pour le moins improbable tant le parti semble affaibli, au point de refuser de communiquer ses sondages internes. L'appel aux électeurs à ne pas accorder tous les pouvoirs au Kuomintang, en agitant le spectre d'un retour à l'autoritarisme ou d'une politique vigoureusement en faveur de l'unification avec la Chine, pourra-t-il convaincre au-delà des supporters traditionnels du DPP ? Avec plus des deux tiers des sièges au Parlement, le KMT dispose désormais du pouvoir de démettre le président élu. On imagine mal comment un gouvernement d'union nationale, comme Frank Hsieh le demande, pourrait gouverner dans ce contexte, tant les huit années de Chen Shui-bian à la tête de l'Etat ont montré que la culture politique locale préfère la confrontation à la collaboration. L'homme qui sortira vainqueur d'une campagne dure, rythmée par les attaques personnelles, disposera d'un mandat pour relancer la croissance, améliorer le pouvoir d'achat, et protéger la souveraineté de Taïwan. Ma Ying-jeou est très bien placé, mais il devra faire preuve de prudence et de retenue. Car un réflexe identitaire contre sa politique d'ouverture tous azimuts envers la Chine est encore susceptible de le fragiliser au dernier moment.

14. Les législatives, premier tour de la présidentielle ?

Synthèse commentée de Hubert Kilian, d'après :

- Lin Cho-shui, « Les facteurs déterminants de la vague bleue et de la dégrue verte », *Zhongguoshipao*, 14 janvier 2004.
- « La défaite du DPP est-elle vraiment due à une injustice du mode de scrutin ? », éditorial, *China Times*, 17 janvier 2008.
- Yang Tai-shun, « Le Kuomintang prend le pouls pour gagner les élections. », *Zhongguoshipao*, 14 janvier 2008.
- Shih Cheng-feng, « La guerre avec Chen Shui-bian n'aidera pas au renouveau du printemps » *Lienhebao-United Daily*, 18 janvier 2008.
- Philip Yang Yong-ming « Le KMT, grand parti unique ? On en est encore loin ! », *Lienhebao-United Daily*, 21 janvier 2008.

Bien qu'attendue, l'ampleur de la victoire du Kuomintang (KMT) aux élections législatives du 12 janvier 2008 a surpris l'ensemble de la classe politique. Mis à part les analyses techniques qui ont cherché à déterminer l'influence du nouveau

mode de scrutin⁶⁰ sur ce tremblement de terre politique, beaucoup se sont posé la

60. Mis en place à la suite de la réforme constitutionnelle du 23 août 2005 voulue par le DPP et le KMT avec l'objectif de bipolariser la vie politique, il s'agit d'un scrutin uninominal mixte à un tour, dans le cadre duquel 73 députés sont élus à la majorité simple dans chacune des circonscriptions uninominales, et 34 autres à la proportionnelle sur scrutin de liste par partis politiques. Six sièges sont réservés à la population aborigène. Chaque citoyen dépose donc deux bulletins de vote dans l'urne. La réforme a aussi réduit le nombre de représentants (113 sièges au lieu de 225), et a allongé la durée du mandat de trois à quatre ans. À l'issue de cette réforme, le mode de scrutin législatif auparavant fondé sur un système de scrutin plurinominal par circonscription à un tour, héritage de la colonisation japonaise et en vigueur au Japon jusqu'à la réforme de 1994, est aboli. Ce système possédait la particularité d'autoriser plusieurs candidatures d'un même parti dans une même circonscription. Selon les circonscriptions, de un (district de Jinmen) à treize (district de Taoyuan) sièges étaient à pourvoir. Un candidat pouvait donc être élu avec un très faible pourcentage de votes à l'échelle de la circonscription alors qu'il entrait en compétition avec certains candidats de son parti, ce qui donnait lieu à des stratégies complexes de répartitions des votes au sein de chaque parti dans chaque circonscription.

question de l'impact de la victoire du camp bleu sur l'issue de l'élection présidentielle qui aura lieu le 22 mars 2008. Un retour de balancier au profit de Hsieh Chang-ting et du Parti démocrate progressiste (DPP) est-il possible ?

Les élections législatives du 12 janvier 2008 ont mis un terme brutal à une expansion de vingt années du vote « vert » et ont infligé une défaite historique au DPP⁶¹. En 2001, la formation du président Chen obtenait son score le plus élevé dans une élection et devenait le premier parti en nombre de siège, sans toutefois disposer d'une majorité absolue⁶². Aujourd'hui, le DPP recule dans toutes les circonscriptions, y compris dans les sept districts et villes où il avait rassemblé plus de 52 % des voix lors des élections législatives de 2004.

Lin Cho-shui⁶³, un des rares parlementaires du DPP à avoir prévu l'ampleur de la déroute du parti, est de ceux qui veulent voir des causes nationales plutôt que strictement locales à cet échec. Pour lui, le scrutin uninominal à un tour a provoqué un changement radical dans le paysage politique taïwanais, bien plus qu'au Japon où la même réforme, adoptée en 1994,

61. Le KMT a remporté 53,50 % des voix, soit 81 sièges sur 113. Le DPP n'en recueille que 38,17 %, soit 27 sièges. Les petits partis politiques ont été laminés, seule l'Alliance non partisane, un groupe proche du KMT, remporte 4 sièges. Le Parti pour le peuple remporte un des six sièges réservés à la représentation des aborigènes. Les deux référendums d'initiative populaire, proposés l'un par le KMT, l'autre par le DPP, se sont soldés par un échec, puisque seulement 26 % des électeurs ont répondu aux deux questions, relatives au retour de biens du KMT à l'État (DPP), et à l'extension des pouvoirs d'enquête du Parlement pour les cas de corruption (KMT).

62. Sur les 225 sièges du Yuan législatif d'alors, il en remportait 89, soit 39,1 %.

63. Lin Cho-shui a activement participé, au sein du DPP, aux débats relatifs à la réforme du mode de scrutin. Il s'était opposé à une réduction pure et simple du nombre de députés sans modification du mode de scrutin. Voir « DPP Lawmaker Says Party will not Win by Halving Legislature », *Taiwan News*, 18 août 2005. Considéré comme un des théoriciens de l'indépendantisme, il a démissionné de son mandat pour marquer son opposition au chef de l'État en novembre 2006 ».

n'avait eu que peu d'impact sur la répartition du pouvoir entre les partis. La popularité du parti politique devient, selon lui, un élément plus critique que l'existence de bastions électoraux. Une comparaison que reprend Philip Yang dans le *Lienhebao* en analysant l'effet amplificateur de ce mode de scrutin comme une responsabilisation de la vie politique insulaire : les sièges des députés sont maintenant gagnés ou perdus en fonction des performances politiques du parti et aucune circonscription n'est acquise pour toujours, ce qui devrait provoquer un affaiblissement des factions locales et du clientélisme. Dans le même esprit, l'éditorial du *China Times* estime que le nouveau mode de scrutin a amplifié l'humeur des électeurs, qualifiant ainsi l'élection de vote de défiance (不信任投票, *bu xinren toupiao*) vis-à-vis du président.

Poursuivant son analyse sur un plan tactique, Lin Cho-shui note que l'erreur de Chen Shui-bian (qui a mené la campagne en balayant tous les segments de l'opinion publique, en s'appuyant à la fois sur la rhétorique indépendance-unification, sur une campagne de « dé-sinisation » forte⁶⁴ et sur l'entrée de l'île à l'ONU⁶⁵) a été de sélectionner des candidats aux positions trop extrêmes. Jugeant que l'« indépendantisme » était devenu une des valeurs centrales du paysage politique taïwanais, il a choisi de s'appuyer sur cet électorat idéologiquement acquis et estimé à 38 %. La stratégie s'est révélée inefficace dans le cadre de ce nouveau scrutin. Au contraire, même si le Kuomintang a profité de sa très bonne implantation locale, il a travaillé à l'union de son camp et à museler les factions les plus conservatrices dans ses rangs pour remettre à l'honneur le courant localiste (本土派, *bentupai*) de l'ère de Lee Tenghui⁶⁶, susceptible de séduire

64. « Liberty Square Plaque to be Installed at the TDMH », *China Post*, 8 décembre 2007.

65. « Chen says referendum can't be stopped », *Taipei Times*, 8 décembre 2007.

66. C'est en développant, dès 1993 et l'éviction de la faction dure et très conservatrice du général Hau Pei-tsun, une ligne politique fondée sur le localisme que Lee Tenghui a su dominer le cou-

l'électorat centriste. Shih Cheng-feng, un universitaire spécialiste de l'identité nationale et proche des indépendantistes, rejoint Lin Cho-shui et voit dans la rupture avec l'Union pour la solidarité de Taïwan (台灣團結聯盟, *Taiwan tuanjie lianmeng*), provoquée par un excès d'autoritarisme du DPP (大哥欺负小弟的恶霸作为, *dage qifu xiaodi de eba zuowe*), un des facteurs déterminants de la défaite.

À l'heure du bilan des élections législatives, la question centrale qui préoccupe aujourd'hui la classe politique est de savoir si la majorité absolue qu'a obtenue le KMT au Parlement peut représenter un obstacle à la victoire du candidat Ma Ying-jeou à l'élection présidentielle de mars 2008.

L'idée dont les articles se font l'écho est qu'un mouvement de balancier (鐘擺效應, *zhongba xiaoying*) n'est pas impossible. Effrayés par l'ampleur de la récente victoire du KMT, comme le notent Philip Yang et l'éditorial du *China Times*, ou épris d'un sentiment de compassion, caractéristique de la culture taïwanaise, après la dureté de la défaite subie par le DPP comme le relève Yang Tai-shun, les électeurs centristes pourraient reporter leurs voix sur Hsieh Chang-ting.

Philip Yang juge peu probable mais aussi peu souhaitable ce retour de balancier. Qualifiant d'irrationnelle la peur du retour d'un KMT doté de tous les pouvoirs, et face au dossier difficile des relations entre les deux rives, il considère la nécessité d'une présidence forte à Taïwan, dont l'absence conduirait à un immobilisme néfaste pour la confiance des Taïwanais en la démocratie. Yang Tai-shun, qui souligne que le KMT dispose maintenant d'une majorité suffisante pour démettre le président de la République, montre comment le DPP a tenté, sans succès, de réveiller les vieilles peurs relatives au passé sinisé et autoritaire du KMT par l'intermédiaire de sa campagne de « dé-

rant indépendantiste et maintenir le DPP sous la barre des 33 %. En 2000, Lee Teng-hui soutint discrètement le camp vert, permettant à Chen Shui-bian de gagner les 11 % de voix décisifs dans sa victoire de 2000.

sinisation ». Il estime aujourd'hui que la large victoire montre que le KMT peut désormais assumer son identité sans complexe aux yeux des électeurs.

Pour Shih Cheng-feng, le retour de balancier peut néanmoins se produire, mais à plusieurs conditions. Hsieh Chang-ting doit d'abord cesser d'entretenir la confusion sur sa politique continentale, une stratégie développée dans l'objectif de disputer à Ma Ying-jeou l'espace central de l'échiquier politique. Il doit ensuite unir le DPP, renouer avec l'électorat de Lee Tenghui et cesser d'être l'otage des guerres de factions, enfin obtenir l'aide du président Chen.

Conscient de ce risque, le KMT redouble de prudence et affiche, comme le soir de la victoire, un profil modeste. Le taux de participation pour ces élections législatives s'élevait à 58,5 %, contre une moyenne d'environ 80 % pour les scrutins présidentiels...

15. Le programme économique des candidats à la présidentielle

Synthèse commentée de Mathieu Duchâtel, d'après :

– « Comparaison des politiques économiques et fiscales des deux candidats à la présidentielle », éditorial, *Jingji ribao* (« Quotidien de l'économie »), 24 janvier 2008.

– « Une politique économique doit offrir des marchés, pas des sucreries », éditorial, *Gongshang ribao* (« Quotidien du commerce et de l'industrie »), 27 janvier 2008.

– « Pour l'économie, il faut une vision globale », éditorial, *Zhongguo shibao-China Times*, 25 janvier 2008.

Propagée par le Kuomintang et relayée par les médias, une atmosphère de déclin économique accompagne, à Taïwan, la fin de règne de Chen Shui-bian. Le débat est bien connu. Accusé par le KMT d'avoir abandonné la bonne gestion économique pour se concentrer sur l'agitation identitaire et la poursuite d'un agenda pro-indépendance, le DPP rétorque que la

sécurité nationale prime sur la croissance économique et que le KMT veut vendre Taïwan aux Chinois. La presse économique de l'île soutient que les blocages dans les relations entre les deux rives – les gouvernements ne se parlent plus depuis 1999 – forment un goulet d'étranglement pour la croissance, qui, à plus de 4 % en moyenne depuis 2000, est pourtant équivalente à celle de la Corée du Sud. Mais le chiffre de la croissance ne dit pas tout. Un pouvoir d'achat en baisse, la peur d'une augmentation du chômage et la perte de compétitivité de Taïwan dans la région sont des problèmes bien réels⁶⁷. Les articles sélectionnés montrent un KMT désireux de conduire une politique économique fondée sur le rapprochement avec la Chine et sur des effets de relance par l'investissement public. De son côté, Frank Hsieh, pourtant réputé modéré et pragmatique, reste très frileux à l'égard de la Chine, envers laquelle il préfère conserver un certain flou artistique pour ne heurter ni les indépendantistes ni le centre de l'échiquier politique. Son programme économique semble avant tout au service de sa stratégie électorale ; la presse économique de l'île l'accuse déjà de percevoir la Chine comme une menace sécuritaire et non comme une opportunité économique, à l'instar de Chen Shui-bian. La formulation d'un programme économique par les deux candidats à la fin du mois de janvier rappelle que cet exercice

67. Depuis 2000, le revenu disponible des ménages taïwanais n'a crû que de 0,4 % par an en moyenne, c'est-à-dire moins rapidement que les prix. En outre, la presse économique de l'île annonce une conjoncture défavorable à l'emploi pour l'année 2008 ; l'économie taïwanaise est particulièrement dépendante de ses exportations, qui contribuent pour plus de 60 % au PIB. La presse craint que le scénario de 2001 ne se répète : avec l'explosion de la bulle des technologies de l'information, le chômage de l'île, habituellement inférieur à 4 %, avait dépassé 5 %. Voir « Yi ge bei digu yanzhongxing de Taiwan shiye wenti », (« un problème dont la gravité est sous-estimée, le chômage »), *Gongshang shibao*, 24 janvier 2008. Enfin, la compétitivité de l'île est menacée par les accords de libre-échange que les États de la région signent entre eux, alors que la Chine pèse de tout son poids pour que Taïwan en soit exclu.

est un numéro d'équilibriste, dans un contexte taïwanais qui suppose de concilier deux exigences : la défense de la souveraineté de l'île et la poursuite du progrès économique.

Sous le slogan « *ouverture et relâchement* » (開放與鬆綁, *kaifang yu songbang*), Ma Ying-jeou fait reposer son programme sur quatre piliers, qui tous concernent les relations entre les deux rives :

- L'ouverture des liaisons directes par étapes successives : transformer les vols charters qui ne relient les deux rives que lors des vacances annuelles du calendrier chinois en charters du week-end, avant d'évoluer vers des vols quotidiens puis, enfin, des liaisons régulières. Les négociations seront menées par les associations des deux rives en charge du transport aérien, sous le contrôle du gouvernement, qui ne jouera qu'un rôle effacé pour ne pas heurter la sensibilité de Pékin⁶⁸. M. Ma a promis que les liaisons directes seraient finalisées en deux ans.
- L'ouverture immédiate de Taïwan aux touristes chinois, pour relancer la consommation locale.
- La fin du quota qui empêche les entreprises taïwanaises d'investir plus de 40 % de leur capital en Chine. Les contrôles quantitatifs sur les capitaux seront remplacés par des restrictions portant sur la nature des technologies transférées en Chine⁶⁹.

68. Le projet de Ma Ying-jeou est d'étendre le modèle de négociations déjà en place, qui voit la Taipei Airlines Association négocier avec la Beijing's Civil Aviation Association. La loi taïwanaise autorise les associations à négocier directement avec des interlocuteurs chinois si elles disposent d'un mandat du gouvernement. Elles agissent alors sous sa supervision, parfois avec des officiels qui assistent aux négociations à titre personnel.

69. Ces contrôles sur les transferts de technologie existent déjà et s'ajoutent aux contrôles sur le total des capitaux investis en Chine. Le gouvernement n'a autorisé qu'exceptionnellement la construction en Chine d'une usine de semi-conducteurs de 0,18 micromètres fabriqués dans des tranches de 12 pouces. Le maintien de l'avance technologique de Taïwan sur la Chine dans les industries de semi-conducteurs est

– Enfin, Ma Ying-jeou veut imposer le principe d'autorisation des investissements directs chinois à Taïwan, avec pour objectif de dynamiser le marché de l'immobilier et d'attirer des capitaux vers la production industrielle, même si des garde-fous seront maintenus pour une minorité d'industries. L'absence de liaisons directes a tenu les investisseurs étrangers éloignés de Taïwan. Alors que les Taïwanais riches investissent en Chine ou dans des paradis fiscaux, le déficit d'investissement dans l'économie locale implique que le gouvernement dispose d'un levier potentiel pour relancer la croissance s'il parvient à relancer l'investissement.

Le programme économique de Frank Hsieh est en partie construit autour de ces quatre dossiers. Or, malgré sa réputation de pragmatisme modéré désireux de composer avec la Chine, ses positions sont bien plus frileuses que celles de son concurrent. Frank Hsieh doit mobiliser les différentes composantes du DPP et de son électorat tout en tentant de conquérir l'électorat centriste. Il doit donc contrebalancer sa volonté supposée d'ouverture par une position forte sur la défense de la souveraineté taïwanaise, qu'une partie du DPP juge menacée par des interactions croissantes avec la Chine. Cependant, selon le *Zhongguo shibao*, sa politique économique reste profondément marquée par l'idéologie du DPP, qui considère la Chine comme une menace. Alors que chacun s'attendait à voir Frank Hsieh se repositionner au centre après que le président Chen eut annoncé qu'il abandonnait le contrôle de la campagne à l'ancien maire de Kaohsiung⁷⁰, il semble que les

considéré comme vital par le gouvernement taïwanais.

70. Avant les élections, de nombreux désaccords sur la politique continentale avaient fait surface entre le président Chen et Frank Hsieh. La presse était même allée jusqu'à se demander si ces désaccords n'étaient pas coordonnés, le Président rassemblant l'électorat pro-indépendance et le candidat tentant de rallier les centristes derrière le DPP (voir « Chen, Hsieh Deny Split on China Policy », *Taipei Times*, 14 novembre 2007). Leurs désaccords sont plus

conseillers de M. Hsieh soient, en fait, peu favorables à une politique d'ouverture.

Ainsi, si Frank Hsieh n'est opposé ni à l'ouverture des liaisons directes ni à l'accueil de touristes chinois (bien qu'en nombre peu important), il n'a pour l'heure proposé aucun modèle de négociation crédible pour aboutir à un accord avec la Chine. Contrairement au KMT, qui s'est déjà entendu avec les Chinois pour négocier un accord sur la base de la reconnaissance du consensus de 1992, le DPP espère toujours négocier ces deux dossiers en les fusionnant, et sans conditions préalables. Il faut voir là soit une volonté de conserver un flou stratégique pour donner des garanties au centre et à l'électorat pro-indépendance, soit une position ancrée dans l'idéologie DPP. Ce choix d'une demi mesure se retrouve sur le dossier du quota de 40 % : l'équipe de Frank Hsieh propose un contrôle au cas par cas des projets d'investissement en Chine et semble faire le choix de la modération, mais avec le risque de construire une bureaucratie très lourde alors même que les contrôles aujourd'hui en place sont sans cesse contournés. Enfin, il refuse catégoriquement les investissements chinois dans l'immobilier ainsi que dans les secteurs de la défense, de l'agriculture et des technologies de pointe.

Sur le plan intérieur, Ma Ying-jeou propose une politique de relance par l'investissement public d'inspiration keynésienne : les « douze projets d'infrastructure patriotiques » (愛台灣12項建設, *ai Taiwan shi'er xiang jianshe*). D'un coût total de 81 milliards de dollars, ces « douze travaux » incluent surtout des infrastructures de transport (modernisation du port de Kaohsiung et de l'aéroport international de Taoyuan, construction d'un centre logistique à Taichung...), des projets de développement durable (reboisement, lutte contre les

profonds et semblent se doubler d'une inimitié personnelle, mais la campagne de M. Hsieh intègre les positions de Chen Shui-bian, qui ont pour effet de modérer les siennes.

inondations, revitalisation des zones côtières), ainsi que la mise en place d'un réseau internet sans fil couvrant l'ensemble de l'île. Ils constituent le cœur de la politique de relance de Ma Ying-jeou, qui calcule que les revenus qu'ils engendreront couvriront leurs coûts. Les détracteurs de cette politique avancent qu'elle ramène Taïwan à l'époque d'une économie dirigiste, avec tous les risques de collusion entre l'État et les entreprises de construction.

Quant à Frank Hsieh, il aime à répéter que poursuivre la croissance économique à tout prix n'a pas de sens et qu'il faut construire une « économie du bonheur » (幸福經濟, *xingfu jingji*). Les accents de sa campagne sont plus volontiers d'inspiration sociale, sans être pour autant socialistes. Sa priorité est de « débarrasser Taïwan de ses quatre maux » (除台灣四害, *chu Taiwan sihai*) : le chômage, les prix élevés, le coût de l'immobilier, et les dettes contractées par carte bancaire (les fameux « esclaves de la carte de crédit », ou 卡奴, *kanu*⁷¹). S'il ne propose pas de mesure précise pour remédier à ces problèmes, son idée essentielle est de favoriser l'« innovation culturelle » (文化創新, *wenhua chuangxin*) pour en retirer des bénéfices tant sur la compétitivité des PME que sur la rénovation urbaine.

Si le message de Ma Ying-jeou est dirigé vers les grands patrons, sa promesse d'une relance vigoureuse et sa critique du bilan du DPP fait appel à ceux qui, à Taïwan, sont nostalgiques de la période de forte croissance qui s'est prolongée jusqu'à la fin des années 1990. En revanche, Hsieh Chang-ting vise des catégories très précises de la population, ce qui dénote peut-être une stratégie électorale plus sophistiquée. Les populations en difficulté

71. Au premier trimestre 2006, lorsque le problème prit une proportion nationale à la suite d'une série de suicides, les « esclaves de la carte de crédit », qui consomment jusqu'à être criblés de dettes, représentaient jusqu'à 7 % des travailleurs salariés. Voir « No Card Slaves, Just Credit Abusers », *Taipei Times*, 11 mars 2006.

économique tout d'abord : il promet l'assurance sociale gratuite à tous ceux qui ont été incapables de payer leurs frais d'assurance ces dernières années. La priorité aux jeunes ensuite : tous les logements dans lesquels l'État investira leur seront loués en priorité. Enfin, en promettant la baisse du taux des droits de succession à 10 %, il en appelle à l'ensemble de la population taïwanaise. Ces mesures sont très critiquées par la presse économique de l'île, qui estime qu'elles n'auront que peu d'effet sur la compétitivité de Taïwan et que le gouvernement n'a plus les moyens de les financer. Elle penche sans faux-semblant pour une relance globale de l'économie par la conquête de nouveaux marchés.

En 2000, le soutien apporté par de grands entrepreneurs taïwanais à Chen Shui-bian, seul candidat à prôner l'ouverture économique envers la Chine, avait expliqué en grande partie le succès de sa ligne « nouveau centre » (新中間路線, *xin zhongjian luxian*), inspirée de Tony Blair. En 2004, le président Chen avait été réélu sur un programme nationaliste en faisant vibrer la fibre patriotique et en utilisant une stratégie de mobilisation émotionnelle⁷². Ces deux types de campagne encadrent très exactement l'éventail des positions du DPP vis-à-vis de la Chine. Frank Hsieh était attendu sur une campagne de type 2000. Or il semble qu'il aurait plutôt choisi une stratégie de mobilisation fondée sur la fibre nationaliste⁷³. Derrière ces deux ty-

72. Certains auteurs, comme Cal Clarke, ont noté que cette victoire était paradoxale tant le programme de Chen Shui-bian s'éloignait du centre (et de ses positions de 2008). Voir Cal, « The Paradox of the National Identity Issue in Chen Shui-bian's 2004 Presidential Campaign: Base Constituencies vs the Moderate Middle », *Issues and Studies*, vol. 41, n° 1, mars 2005, p. 87-112.

73. Après la défaite aux législatives, l'équipe de M. Hsieh attaqua Ma Ying-jeou sur sa loyauté envers Taïwan, l'accusant de détenir une *green card* américaine. Il accuse ensuite le KMT d'encourager la Chine à acheter des électeurs taïwanais pour le KMT en proposant, par l'intermédiaire d'une association d'hommes d'affaires taïwanais pro-KMT, des vols charters directs à des prix très avantageux pendant la

pes de stratégies, ce sont deux théories électorales qui s'affrontent. D'un côté, les théories d'Anthony Downs posent que pour remporter une élection un parti doit formuler les positions les plus proches de l'électorat centriste, afin de rassembler le plus possible⁷⁴. Au contraire, la théorie de la saillance (*saliency theory*) pose que les partis politiques tentent de focaliser l'attention du public sur des questions qui mettent en valeur leurs points forts et les faiblesses de leurs concurrents, et combattent avant tout pour imposer un agenda à la campagne. Ainsi, il suffirait au DPP que l'élection se joue sur la question de l'identité nationale pour qu'il remporte l'élection, alors qu'il la perdrait si elle se joue sur l'économie⁷⁵.

période du Nouvel An chinois. Voir « Hsieh Camp Complains About Flights », *Taipei Times*, 4 février 2008 ; « Hsieh Questions Ma's Statements on Green Cards », *Taipei Times*, 30 janvier 2008.

74. Anthony Downs, *An Economic Theory of Voting*, Harper Rose, New York, 1957.

75. Dafydd Fell a bien appliqué cette théorie au cas taïwanais : Dafydd Fell, *Party Politics in Taiwan, Party Change and the Democratic Evolution of Taiwan, 1991-2004*, Routledge, 2005, p. 18-20.

La presse de ce numéro

21 世纪经济报道, *21 Shiji jingji baodao*. Quotidien de Canton appartenant au groupe de presse Nanfang, il est considéré depuis sa création au début des années 2000 comme l'un des meilleurs journaux de la presse économique chinoise. Suite à des pressions politiques, il aurait cependant quelque peu perdu de son indépendance.

财经, *Caijing*. Revue économique bimensuelle basée à Pékin, *Caijing* adopte des positions libérales sur les grandes questions d'actualité économique et financière.

第一财经, *Diyi caijing-China Business News* a été lancé en 2004 et est devenu célèbre pour avoir révélé un scandale impliquant l'entreprise taïwanaise Foxconn. Certains le considèrent comme celui des journaux chinois qui exerce le plus son sens critique. En cela, il a repris le flambeau du *21 Shiji jingji baodao*.

工商時報, *Gongshang shibao*. Quotidien économique taiwanais dépendant du *Zhongguo Shibao*.

国际金融报, *Guoji Jinrong bao*. Quotidien d'économie financière du groupe de presse du Quotidien du peuple.

經濟日報, *Jingji Ribao*. Quotidien économique taiwanais dépendant du *Lienhebao*.

聯合報, *Lienhebao-United Daily*. Fondé en 1951, il est l'un des quatre plus grands quotidiens de Taïwan par son tirage et affiche des positions politiques pro-Kuomintang dans une langue élégante et parfois recherchée.

南方周末, *Nanfang zhoumo* : Hebdomadaire de Canton, qui a acquis une grande notoriété dans les années 1990 en dénonçant des scandales de corruption. Malgré une certaine reprise en

main de la part des autorités chinoises, il conserve une certaine liberté de ton.

世界经济与政治, *Shijie Jingji yu Zhengzhi-World Economics and Politics*. Mensuel académique de l'Institut d'économie et de

politique mondial de l'Académie des sciences sociales de Chine.

文匯報, *Wenweibo*. Dirigé par Zhang Guoliang, ancien secrétaire général de l'agence Xinhua et membre de la Commission consultative du peuple chinois, *Wenweibo* est l'un des principaux organes de propagande du régime à Hong Kong.

现代国际关系, *Xiandai guoji guanxi*. Revue académique mensuelle du Chinese Institute for Contemporary International Relations (CICIR), consacrée aux affaires stratégiques et internationales.

学习时报, *Xuexi shibao*. Mensuel de l'École centrale du Parti, et à ce titre outil fondamental pour suivre les débats et la ligne politique d'une institution essentielle du régime.

中国国情国力, *Zhongguo guoqing guoli* (China National Conditions and Strength). Revue mensuelle de l'Institut national des statistiques.

中国经济时报 *Zhongguo jingji shibao*. Quotidien publié par le centre de recherche sur le développement du Conseil d'État.

中国青年报, *Zhongguo qingnianbao*, quotidien d'information national de la Ligue de la jeunesse communiste. Parfois utilisé pour prendre le pouls du pouvoir puisque Hu Jintao, qui fut premier secrétaire de la Ligue en 1984-1985, s'appuie beaucoup sur elle, si bien qu'on a pu parler de faction de la Ligue.

中國時報, *Zhongguo shibao-China Times*. Fondé en 1950, il est l'un des quatre plus grands quotidiens de Taïwan par son tirage. Il se situe au centre de l'échiquier politique, mais reste plus proche du Kuomintang que du gouvernement.

重庆商报, *Zhongqing shangbao*. Quotidien d'économie et de commerce de la municipalité de Zhongqing.

China Analysis-Les Nouvelles de Chine
Bulletin électronique bimestriel
publié par **Asia Centre**
27, rue Damesme, 75013 Paris
chinaanalysis@centreasia.org

Directeur de la publication

François Godement

Éditeurs

Mathieu Duchâtel, Michal Meidan

Responsables éditoriaux

Politique intérieure : Michal Meidan

Économie : Thibaud Voïta

Affaires diplomatiques et stratégiques ;

Taïwan : Mathieu Duchâtel

Ont contribué à ce numéro :

Michaïl Andréi, Camille Bondois,

Hubert Kilian, Pierre Nordmann

Diffusion

Rozenn Jouannigot

Remerciements

Françoise Nicolas, CEFC, Hong Kong